



EDITION 2022-2023

# LE GUIDE DE L'ENGAGEMENT

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

VOLONTARIAT - SNU - INITIATIVES ET PROJETS - BÉNÉVOLAT  
CITOYENNETÉ - SÉCURITÉ PUBLIQUE - VALORISATION



[www.infojeunes-paca.fr](http://www.infojeunes-paca.fr) • [www.projeunes-paca.fr](http://www.projeunes-paca.fr)  
[www.infojeunes-canebiere.fr](http://www.infojeunes-canebiere.fr)





**l'Assurance  
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Provence-Alpes-  
Côte d'Azur

# Les 4 bons réflexes pour être bien remboursé

- 1 - Créer mon compte ameli
- 2 - Mettre à jour ma carte Vitale
- 3 - Déclarer mon médecin traitant
- 4 - Enregistrer mon RIB dans mon compte ameli

Pour plus d'informations  
flashez le QR code !



Et retrouvez l'Assurance Maladie  
sur **INSTAGRAM** avec le compte  
**@mes\_tips\_sante**

**ameli.fr**

# L'INFORMATION JEUNESSE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**L'Information Jeunesse en Provence-Alpes-Côte d'Azur** est un réseau de proximité de plus de 62 structures s'adressant aux jeunes pour répondre à leurs demandes et les accompagner vers l'autonomie. Présent sur tout le territoire régional, le réseau accueille les jeunes dans des structures locales et territoriales, labellisées Information Jeunesse.

Le réseau Info Jeunes informe tous les jeunes gratuitement, avec ou sans rendez-vous, de manière anonyme.

Divers services sont proposés dans le réseau Info Jeunes Provence-Alpes-Côte d'Azur, sur tous les sujets : Orientation, Organisation des études, Métiers et Formations, Emploi et Jobs, Engagement et Volontariat, Initiatives et Projets de jeunes, Mobilité internationale, Accès au numérique, Vie associative et étudiante, Santé, Logement, Culture et Loisirs.

Dans les structures Info Jeunes, l'accompagnement se fait en accueil individualisé ou en groupe, des permanences spécialisées sont assurées par des professionnels : avocats, écrivain public, recruteurs, ateliers multimédias sur la recherche d'emploi en ligne, la découverte des métiers, sur l'apprentissage des bases de l'informatique, etc.

Peuvent aussi être proposés : des service d'offres de jobs tout au long de l'année, d'offres de logements de particulier à particulier, Internet gratuit en libre accès, des espaces thématiques d'accueil et d'exposition...

## **Info Jeunes Provence-Alpes-Côte d'Azur édite pour la 5<sup>ème</sup> année le Guide de l'engagement.**

Les formes d'engagement sont nombreuses, et parfois méconnues. C'est pourquoi nous avons réalisé ce guide afin de présenter toutes les routes possibles de l'engagement : du bénévolat associatif (ponctuel ou régulier) aux multiples formes de volontariats (en France ou à l'étranger), en passant par l'action citoyenne (dans son lycée, sa fac, son lieu de travail ou sa ville).

Les 62 structures Information Jeunesse en Provence-Alpes-Côte d'Azur vous informent et vous accompagnent dans vos démarches pour vous permettre de trouver la bonne formule, celle qui vous correspond.

**Pour en savoir plus restez informés sur**  
[www.infojeunes-paca.fr](http://www.infojeunes-paca.fr) • [www.projeunes-paca.fr](http://www.projeunes-paca.fr)  
[www.infojeunes-canebiere.fr](http://www.infojeunes-canebiere.fr)

et suivez-nous sur les réseaux sociaux :



#INFOJEUNESPACE



# SOMMAIRE

## ÊTRE BÉNÉVOLE

- Différentes formes de bénévolat p. 6
- Statut du bénévole p. 6
- Trouver du temps p. 7
- Se former p. 7
- Mentorat p.8

## ÊTRE VOLONTAIRE

- Service civique en France et à l'étranger p. 11
- Corps Européen de Solidarité (CES) p. 12
- Volontariat de solidarité internationale (VSI) p. 13
- Volontariat franco-allemand (VFA) p. 14
- Volontaires de l'aide de l'Union européenne (UE) p. 15
- Volontariat international de la Francophonie (VIF) p. 15
- Volontariat des Nations unies (VNU) p. 15
- Volontariat international en entreprise ou en administration (VIE/VIA) p. 16

## S'ENGAGER DANS LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

- S'engager dans la Défense nationale et la gendarmerie p. 17
- S'engager dans la Police nationale p. 18
- Sapeur-pompier volontaire (SPV) p. 19
- Jeune sapeur-pompier volontaire (JSPV) p. 19
- Volontaire à l'EPIDE p. 19

## ÊTRE ENGAGÉ.E DANS LA CITOYENNETÉ

- Le « parcours de citoyenneté » pour les jeunes p. 22
- Voter p. 22
- La réserve civique et autres réserves citoyennes p. 23
- Service national universel (SNU) p. 24
- Engagement local et régional p. 25
- Engagement dans la vie scolaire et étudiante p. 26
- Engagement dans le monde du travail p. 30

## S'ENGAGER DANS DES INITIATIVES ET PROJETS

- Le projet p. 30
- Se faire aider p. 30
- Focus sur l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) :  
Entrepreneur.euses engagé.es p. 31
- Financer son projet p. 33

## S'ENGAGER : RECONNAISSANCE ET VALORISATION

- Des droits acquis grâce à l'engagement p. 36
- Les outils de valorisation p. 38

## CARNET D'ADRESSES

- Adresses ressources p. 39
- Le réseau Info Jeunes en Provence-Alpes-Côte d'Azur p. 42



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

06



## ÉTUDIANTS

POURSUIVEZ OU REPRENEZ  
VOS ÉTUDES SUPÉRIEURES À DISTANCE

AU

# CAMPUS CONNECTÉ

DE PUGET-THÉNIERS

34 RUE ALEXANDRE BOTTIN

[www.campusconnecte06.fr](http://www.campusconnecte06.fr)

le campus connecté est aussi un espace de co-working.

Opération soutenue par l'Etat dans  
le cadre de l'action « Territoires  
d'innovation pédagogique »  
du Programme d'Investissements  
d'avenir, opéré par la Caisse des Dépôts



Plus d'infos au **04 89 04 58 30** ou sur  
[campusconnecte@departement06.fr](mailto:campusconnecte@departement06.fr)

[#AlpesMaritimes](https://twitter.com/AlpesMaritimes)

[DEPARTEMENT06](https://www.facebook.com/DEPARTEMENT06)

AVANT  
TOUT!

# ufcv

[bafa.ufcv.fr](http://bafa.ufcv.fr)



Rejoins-nous sur  
Génération Bafa !

## PASSE TON Bafa

DEVIENS ANIMATEUR·RICE dès 17 ans

# Un job rémunéré # Un engagement citoyen  
# Une première prise de responsabilité

Postule sur [paca@ufcv.fr](mailto:paca@ufcv.fr) ou par tél au **04 83 76 09 83**



# ÊTRE BÉNÉVOLE

## Différentes formes de bénévolat

Avant de se lancer dans une action de bénévolat, il faut se poser les bonnes questions :

Quel sens veut-on donner à son engagement ? Pourquoi le faire et dans quel domaine ?

Quel temps est-on prêt à y consacrer ? Une fois engagé dans une structure, celle-ci compte sur le.s bénévole.s...

Le bénévolat peut s'exercer dans tous types d'associations : sportives, culturelles, sociales, humanitaires ou de solidarité, et prendre différentes formes comme par exemple :

**Chantiers de jeunes bénévoles** : pour certains dès 13 ans et jusqu'à 30 ans, c'est l'occasion de rencontrer des personnes d'origines et de cultures diverses, autour d'un projet de rénovation, d'archéologie, de protection de l'environnement ou de soutien aux plus fragiles. Non rémunérés, petite participation financière, en France et à l'étranger.

**Réserve civique** : voir partie « Citoyenneté » de ce guide

**Bénévolat de compétences** : les salariés peuvent donner de leur temps personnel pour aider des associations dans la réalisation de leurs projets

**Mécénat de compétences** : les salariés aident des associations d'intérêt général sur leur temps de travail avec l'accord de leur entreprise

**Bénévolat à distance et collaborations en ligne** :

[www.onlinevolunteering.org/fr](http://www.onlinevolunteering.org/fr)

[www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

rubrique je veux m'engager/ je suis jeune

<https://www.jeveuxaider.gouv.fr>

<https://www.diffuz.com>

Pour trouver une mission de bénévolat, contacter : les struc-

tures Info Jeunes, France bénévolat, Tous Bénévoles, les DDVA (Délégués départementaux à la vie associative), les sites gouvernementaux comme « je veux aider » : voir le carnet d'adresses.

Autres pistes : les CRIB - Centres de Ressources et d'Information des Bénévoles (coordonnées sur le site [www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)), les maisons des associations, les mairies, le bouche à oreille, la presse...

## Statut du bénévole

Situation dans laquelle une personne apporte temps et compétences à titre gratuit pour une autre personne ou un organisme, c'est un engagement libre, sans autre lien financier que d'éventuels dédommagements de frais, ni lien de subordination juridique. Il peut être interrompu sans procédure, ni dédommagement. Seule obligation : respecter les statuts de l'organisme au sein duquel s'exerce le bénévolat, ainsi que les normes de sécurité du domaine d'activité. Le bénévole ne perçoit pas de rémunération mais peut parfois être dédommagé de frais induits par son activité (déplacements, hébergement, achat de matériel...).

Les bénévoles ayant une activité régulière peuvent bénéficier de « titre restaurant du bénévole ».

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) rubrique fiches pratiques par thème/association

**Protection du bénévole** : aucun droit à la prise en charge de ses dépenses de santé n'est lié au statut du bénévole.

**Responsabilité civile** : Il appartient aux associations d'assurer leurs bénévoles

et de les indemniser s'ils subissent des dommages corporels. Inversement, en cas de dommages causés par un bénévole, puisqu'il agit sous l'autorité directe de l'association, la responsabilité de l'association peut être engagée, sauf si le dommage a été causé par une faute du bénévole. Dans ce cas la responsabilité pénale du bénévole peut être engagée.

## Trouver du temps

Différents congés existent pour faciliter un engagement régulier ou une expérience ponctuelle.

### **Congé solidaire :**

[www.france-volontaires.org](http://www.france-volontaires.org), rubrique Avant le volontariat / Les différents volontariats / Les congés de solidarité

### **Congé de solidarité internationale :**

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) dans barre de recherche taper volontariat

### **Congé sabbatique :**

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) rubrique Travail/formation/congés dans le secteur privé

**Réduction du Temps de Travail :** pour les salariés qui exercent des responsabilités à titre bénévole. Loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000 relative à la réduction négociée du temps de travail (article 15)

[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

### **Congé de représentation :**

[www.service-public.fr/associations](http://www.service-public.fr/associations) rubrique fonctionnement d'une association

### **Congé engagement :**

[www.associations.gouv.fr/conge-engagement.html](http://www.associations.gouv.fr/conge-engagement.html)

### **Congé de formation animateur ou cadre jeunesse :**

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) rubrique formation des salariés du secteur privé

**Autres congés de formation continue, professionnelle et tout au long de la vie :** (Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son ave-

nir professionnel). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, chaque actif (hors agents publics) dispose d'un

compte personnel de formation (CPF) crédité en euros et non plus en heures. Le compte personnel de formation (CPF) peut être alimenté aussi par les activités bénévoles et de volontariat, et servir ainsi pour cofinancer un projet.

[www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)

<https://travail-emploi.gouv.fr>

rubrique formation professionnelle

## Se former

Importante, recommandée, parfois indispensable, la formation des bénévoles leur permet d'être plus efficaces et d'acquérir de réelles compétences supplémentaires.

Le CFGA, certificat de formation à la gestion associative, est délivré après une formation théorique et pratique (gestion administrative, financière et humaine).

En savoir + :

[www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

Où préparer le CFGA ?

- Université de Toulon :

[www.univ-tln.fr](http://www.univ-tln.fr)

D'autres formations, courtes et thématiques peuvent être proposées par des associations, soit gratuites, soit financées par différents dispositifs de formation, notamment le CPF (voir ci-dessus)

Le Mouvement Associatif Région Sud PACA correspondant du CNAJEP en région, regroupe des structures proposant des formations

<https://lemouvementassociatif-sudpaca.org>

**Ressources sur le web :**  
voir carnet d'adresses





## Témoignage



### Fasslati, 25 ans, coordinatrice bénévole chez Mission Tanzanie.

Jeune engagée et dynamique j'aspire à aligner mes actions à mes valeurs, c'est donc naturellement que je me suis engagée dans une mission humanitaire en tant que coordinatrice de projet. En parallèle de mon service civique, j'ai eu l'opportunité de co-piloter un projet humanitaire en tant que bénévole avec l'association Mission Tanzanie.

L'objectif était de mettre en place des actions et de créer des outils afin d'inclure et d'informer sur les différents handicaps existant en Tanzanie. J'ai pour cela, durant toute une année, accompagné et encadré un groupe de volontaires avec un deuxième coordinateur.

Puis, nous sommes partis un mois sur place et nous avons informé, sensibilisé sur la notion de handicap. Nous avons mis en place diverses actions dans le secteur de l'éducation et de la santé afin d'en faciliter l'accès. Ce projet humanitaire a été pour moi une révélation personnelle et professionnelle, car il m'a permis de définir clairement mon projet professionnel.

Une expérience interculturelle qui m'a fait grandir, apprendre, découvrir et surtout qui m'a permis de mieux me connaître et développer une ouverture d'esprit sans limite. Un moyen pour moi de décider le rôle que je souhaite avoir pour notre génération et future génération.

Je finirai sur ma citation préférée : « Soyons le changement que nous souhaitons voir dans le monde ! » (Ghandi)

## Être mentor : le Mentorat Info Jeunes, on a tous quelque chose à partager !

Le **Mentorat Info Jeunes** est le nouveau programme porté par Info Jeunes France. Le CRIJ et les structures du réseau Info Jeunes Provence-Alpes-Côte d'Azur s'inscrivent dans cette dynamique pour que les jeunes de la région puissent bénéficier du Mentorat IJ.

Le Mentorat Info Jeunes repose sur une **relation solidaire et bénévole** entre un jeune « mentor » - désireux de partager son expérience - et un jeune « mentoré » en demande

de soutien, d'écoute ou d'accompagnement.

Un lycéen, un jeune actif, un entrepreneur, un volontaire (Service Civique, mobilité internationale...) **peut devenir mentor** et consacrer quelques heures par mois à un autre jeune afin de l'aider dans son parcours ! Mais aussi tout professionnel plus expérimenté. Tout jeune de moins de 30 ans (collégien, lycéen, étudiant, apprenti, jeune en insertion ou en formation professionnelle, jeune sans formation ou sans emploi, jeune créant son entreprise...) peut être accompagné pendant 12h minimum sur 6 mois maximum





**GOVERNEMENT**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# ALLER DE L'AVANT

**SENGAGER.FR**



L'ARMÉE DE TERRE  
RECRUTE ET FORME

**16 000 POSTES**

INDIGN - CREDIT photo © SOT Alouane S. - armée de Terre - Défense

**POUR EN SAVOIR PLUS CONTACTEZ LE CENTRE  
DE RECRUTEMENT (CIRFA) LE PLUS PROCHE**

CIRFA de Nice  
Caserne filley, 2 rue Sincaire  
03300 Nice France  
**04 93 62 78 73**

CIRFA de Marseille  
28 rue des Catalans  
13007 Marseille France  
**04 13 59 47 70**

CIRFA de Gap  
4 rue Bayard  
05000 Gap France  
**04 92 67 54 33**

CIRFA de Toulon  
322 Boulevard Commandant Nicolas  
83000 Toulon France  
**04 22 43 90 10**

CIRFA d'Aix en Provence  
14 Avenue du 8 mai, Immeuble le  
Mansard (entrée C)  
13090 Aix en Provence France  
**04 42 95 18 31**

CIRFA d'Avignon  
32 rue Joseph Vernet  
84000 Avignon France  
**04 90 14 52 93**

en s'inscrivant comme mentoré !  
**Intéressé.e pour être épaulé.e dans votre parcours ?**  
**Désireux de partager votre expérience en devenant mentor IJ ?**  
**Inscrivez-vous pour devenir**

**Mentor et/ou Mentoré à l'aide de ce lien :**

<https://bit.ly/3LTVzBX>

**Pour plus d'informations : Giulia PROFETA, Info Jeunes PACA :**

[gprofeta@crijpaca.fr](mailto:gprofeta@crijpaca.fr)

“

## Témoignage



**Yanis 27 ans, mentor de Manny, 14 ans qui veut devenir professionnel dans l'audio-visuel**

J'ai accepté de devenir mentor pour Manny pour lui transmettre mes compétences et mon savoir, mon réseau, surtout pour un jeune motivé et dynamique. J'aime beaucoup donner, mais ça m'apporte aussi, en effet, c'est très gratifiant de voir un jeune s'épanouir grâce à ce dispositif, le voir se confronter à la réalité du métier et à des professionnels, et en même temps l'aider à être « cadré » dès le départ.



## ÊTRE VOLONTAIRE

Le volontaire s'engage au sein d'une association ou d'une entreprise pour une mission au service de l'intérêt général et pour une durée précise. Il perçoit en contrepartie une indemnité non imposable et bénéficie d'une couverture maladie. Plusieurs formes de volontariat existent en France ou à l'étranger.

La Loi du 10 mars 2010 relative au Service Civique a créé deux formes de Service Civique : l'engagement de Service Civique et le volontariat associatif. Cette loi regroupe, par ailleurs, d'autres formes de volontariat : activités de volontariat/corps européen de solidarité, volontariat de solidarité internationale, volontariat international en entreprise, volontariat international en administration.

## Service civique en France et à l'étranger

L'engagement de Service Civique est une politique publique qui vise à favoriser la mixité et la cohésion sociale.

**Pour qui ?** Tous les jeunes entre 16 et 25 ans, jusqu'à 30 ans si en situation d'handicap, sans conditions de diplôme.

**Durée :** de 6 à 8 mois en moyenne selon les missions, 24h par semaine minimum et jusqu'à 35h (48 h de manière exceptionnelle)

**Quel type de mission ?** Mission d'intérêt général : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, mémoire et citoyenneté, intervention d'urgence, développement international et aide humanitaire.



## Bon à savoir

Une nouvelle plateforme régionale a été lancée en mars 2022 par la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) concernant l'engagement des jeunes en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Vous y trouverez des informations sur les formations, le tutorat, les actualités, les ressources....

<https://engagement-jeunesse-paca.org>

La mission peut être effectuée auprès d'associations, d'ONG, de fondations, d'établissements publics ou de collectivités territoriales en France ou à l'étranger. Désormais, le service civique s'articule avec le SNU (Service National Universel), pour être l'une des possibilités de « phase 3 ». cf rubrique : Être engagé.e dans la citoyenneté

**Indemnité** : entre 580 et 689

euros par mois.

Le.la jeune volontaire est accompagné.e par un.e tuteur.trice, participe à une phase de préparation et il.elle est suivi.e dans sa réflexion sur son projet d'avenir. Autres avantages : protection sociale intégrale, formation civique et citoyenne et Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1), carte de Service Civique (mêmes avan-

“

## Témoignage



### Gilda, 24 ans et italienne.

En septembre 2021, après avoir terminé mon master en Économie et Politique de l'Environnement et mon stage de recherche à Aix-en-Provence, j'ai commencé à chercher un travail comme chargée de projet de développement durable ou un poste dans la gestion durable

d'entreprise mais comme je ne l'ai pas trouvé j'ai commencé à regarder les offres de service civique en France.

J'ai entendu parler du service civique la première fois à l'université de Turin, en Italie, au début de l'année 2021, cela m'a semblé toute suite une bonne opportunité pour passer du monde universitaire au monde du travail. (...)

Une fois que j'ai terminé mon stage j'ai reconsidéré le service civique en France pour pouvoir prolonger mon séjour dans la région, améliorer le français et avoir plus d'expérience professionnelle avant de chercher un travail.

À partir de mi-octobre 2021, j'ai commencé mon service civique à Marseille au sein des 3 associations (Eurasianet, Migration & Développement et 1DéchetParJour) pour promouvoir et informer les jeunes sur le Programme Génération Climat, c'est-à-dire un dispositif financier spécifique pour les jeunes de moins de 35 ans qui souhaitent s'engager dans la réalisation d'un projet environnemental (...). Ma mission de 8 mois, consiste soit à contacter et à rencontrer les associations et les lycées pour faire de séances d'information sur le Programme Génération Climat, soit de sensibiliser les jeunes aux enjeux climatiques, notamment à travers l'organisation des ciné-débats, des ateliers Fresque du Climat ou des activités d'animation-quiz sur les impacts des activités humaines sur la planète et sur les possibles solutions à mettre en place.

tages que les étudiants). À l'issue de la mission, le la volontaire reçoit une attestation officielle et réalise un bilan nominatif mettant en avant les compétences acquises. L'engagement en service civique est valorisé dans son parcours (formation, recherche d'emploi). Il.elle peut candidater auprès de l'Institut de l'En-

gagement pour bénéficier d'un accompagnement plus poussé dans ses projets (recherche d'emploi, formation ou création d'entreprise)

[www.engagement.fr](http://www.engagement.fr)

>> En savoir + :

[www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)



## Bon à savoir

Toute personne âgée de plus de 25 ans peut effectuer un volontariat associatif pour mener à bien, entre 6 et 24 mois, des missions d'intérêt général auprès d'associations, de fondations ou, dans les départements et collectivités d'outre-mer, de personnes morales de droit public. Les volontaires bénéficient d'une indemnisation et d'une couverture sociale complète financées par l'organisme d'accueil.



[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13273](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13273)

“

## Témoignage

### Témoignage de Hector, en service civique Info Jeunes PACA à Marseille,

Ma mission de service civique a duré 8 mois, j'étais principalement chargé de participer à l'animation d'ateliers avec un jeu de société « les métiers porteurs », en collèges et lycées. Il s'agissait d'aider les jeunes à réfléchir à leur orientation, de manière ludique. Ou encore des ateliers avec un outil le Vrai du Faux, sorte de dossier de presse dont ils devaient vérifier, en s'aidant d'internet, si le contenu (articles ou photos, vidéos, tweets...) était vrai ou faux, apprenant ainsi à se protéger des fake news et autres pièges sur internet. J'ai aussi participé à l'accueil du public, et aux événements comme le forum jobs, les soirées mensuelles thématiques (ex alimentation santé, BAFA, lutte contre les addictions, métiers du sport...). J'ai pu exposer mes travaux de photos dans le hall ouvert au public, c'était la 1<sup>ère</sup> fois pour moi. Je dirais que c'est une expérience globalement positive.

## Corps Européen de Solidarité (CES)

Ce programme s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans souhaitant s'engager dans des actions de solidarité en France ou en Europe. Ce programme permet aux jeunes d'apporter leur contribution dans différents champs d'intervention de la solidarité (inclusion, éducation,

citoyenneté et participation démocratique, culture, santé...) de **2 semaines à 12 mois** au sein d'une structure **en Europe ou dans un pays voisin de l'Europe**. Il leur permet de découvrir une autre culture et d'acquérir des compétences utiles à leur développement personnel et professionnel. Cela peut aussi être un tremplin pour le montage d'un projet ou un en-

gagement bénévole. À la fin de leur engagement, ils reçoivent un certificat de participation au Corps Européen de Solidarité qu'ils peuvent mentionner sur leur CV.

**À noter :** Les frais de transport, d'hébergement et d'assurance sont pris en charge et les volontaires bénéficient d'une

somme forfaitaire différente selon le niveau de vie du pays de destination, pour leur nourriture et argent de poche, éventuellement de soutien linguistique et d'une formation de préparation au départ adéquate.

>> **En savoir + :**

[www.corpseuropeensolidarite.fr](http://www.corpseuropeensolidarite.fr)

## Spécial Hautes Alpes :

### Aide financière - Coup de pouce service civique

Le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport de la DSDEN des Hautes-Alpes lance une aide pour inciter les jeunes à **démarrer une mission de service civique**.

**L'objectif est d'encourager les jeunes à s'engager dans une mission de service** civique hors de leur lieu de résidence et en particulier dans des territoires où les loyers sont élevés.

Cette **aide financière** permettra de subvenir aux besoins des volontaires liés :

- **au logement** (aide au premier loyer)
- **à la mobilité des jeunes** ( carte transport collectif, achat vélo, carburant, ... )

Pour bénéficier de l'aide il faut **que le lieu de la mission soit éloigné du lieu de résidence et que le jeune soit en cours de recrutement**. L'attribution de l'aide est concomitante avec la signature du contrat d'engagement. La bourse peut être attribuée même si le service civique a commencé.

<http://www.hautes-alpes.gouv.fr/aide-financiere-coup-de-pouce-service-civique-a8409.html>

“

## Témoignage



### Alessia, Italie

Je m'appelle Alessia, j'ai 25 ans, je viens d'Italie et je suis volontaire CES à Info Jeunes/CRIJ PACA Marseille où ma mission est centrée sur l'accueil des gens dans la structure et sur la promotion de la mobilité internationale destinée aux jeunes, en témoignant de mon expérience. Après avoir obtenu ma Licence en LEA (Langues étrangères appliquées), j'avais commencé un Master mais j'étais un peu déçue par les enseignements et donc j'ai décidé de faire une pause. Sans avoir une idée concrète de quoi faire, j'ai commencé quand même à envoyer des CV, mais sans retour à ce moment-là, une amie m'a parlé du CES et j'ai aimé ce programme immédiatement car cela me permet de faire une première expérience de travail et d'être dans un milieu international ! Être volontaire et habiter à Marseille m'ont aidé à sortir de ma bulle, à être moins timide, à gagner plus de confiance et à prendre du temps pour mieux comprendre ce que je voudrais faire après cette expérience, dans le monde des études ou du travail.

Je ne peux que recommander cette expérience magnifique à tous les jeunes qui veulent découvrir de nouvelles cultures et ce que signifie être citoyen européen, mais surtout, à tous ceux qui ont besoin de se découvrir et de se mettre au défi !



## Bon à savoir

<https://camipaca.wordpress.com/>

Coordination des Acteurs de la Mobilité Internationale (C.A.M.I.). Réseau d'acteurs régional proposant des offres de mobilité à l'international.



## Témoignages



### Romain et Aymeric, VSI aux Philippines

« Romain: ABConservation, Arctitis Binturong Conservation est une association dédiée à l'étude et à la protection du binturong, un petit mammifère méconnu d'Asie du Sud-Est. En parallèle nous avons d'autres programmes : un programme d'éducation à l'environnement et un programme de développement avec le centre de la faune sauvage de Palawan pour avoir un impact plus global sur la protection du milieu de vie du binturong et de son habitat : la forêt.

Romain : En tant que manager de la branche philippine d'ABConservation, mes missions, pour l'instant, ont plutôt consisté à préparer le terrain pour l'équipe scientifique : avoir les accords pour mener l'étude sur le terrain, créer ou approfondir des partenariats, aider l'équipe à se structurer... pour commencer l'étude scientifique en forêt (qui se déroulera sur au moins 3 ans). Mes motivations pour cette mission étaient vraiment par rapport à la structure et aux échanges avec mes présidentes en France. J'ai vite compris qu'il s'agissait d'une structure avec des personnes vraiment investies, avec beaucoup de dynamisme et une très grande envie. La confiance également (j'ai dû attendre 6 mois avant de partir à cause du covid) a été un facteur très important pour moi.

Aymeric: Ma mission est de mettre en place la première étude qui consiste à définir quels sont les meilleurs emplacements possibles, en forêt, pour croiser des binturongs. Ensuite je devrais essayer d'en capturer un pour lui installer un collier GPS et le suivre dans son milieu naturel. Romain: Je suis content de cette mission et j'ai prévu de la prolonger. J'apprécie beaucoup le cadre de travail et surtout la sincérité et la confiance que j'ai de la part de mes responsables en France. Ayant eu de nombreuses expériences professionnelles, je peux dire que j'ai vraiment de la chance d'être ici, avec cet encadrement. Romain: La difficulté principale est liée à l'aspect administratif : réussir à recontacter les partenaires et obtenir les autorisations. Même si j'étais préparé, cela a été plutôt long. La fierté est d'y être enfin arrivé, d'être parvenu aussi à créer des relations plus fortes et de pouvoir me consacrer à d'autres projets.

Romain: La mission devrait évoluer dans le futur grâce à nos avancées mais je pense que cette mission est vraiment une bonne opportunité pour s'épanouir professionnellement car il y a moyen de faire des projets, d'essayer, de recommencer... le cadre de travail est bon, la ville est belle, la plage n'est pas loin...»

## Volontariat de solidarité internationale (VSI)

Ce programme national permet à toute personne majeure de s'engager, pour une période de 1 à 2 ans dans un projet de solidarité (actions d'éducation, de santé, coopération humanitaire...).

Les volontaires sont pris en charge par l'une des associations agréées qui cofinancent la formation, les frais de voyage, l'indemnité, la couverture sociale et l'accompagnement au retour.

Pour contacter une association agréée VSI :

[www.france-volontaire.org](http://www.france-volontaire.org)



### Bon à savoir

Le Réseau des Espaces Volontariats (REV) : [www.france-volontaire.org](http://www.france-volontaire.org)

Le REV, centres de ressources dédiés à tous les acteurs du volontariat, de l'association France Volontaires, conseille, oriente les acteurs et organise des actions pour promouvoir les formes de volontariat et mettre en réseau les acteurs.

## Volontariat franco-allemand (VFA)

Le VFA s'adresse aux 18-25 ans. Il permet aux volontaires de s'engager en faveur d'un projet collectif, pendant 12 mois en effectuant une mission d'intérêt général au sein d'une association ou d'un établissement scolaire français ou allemand dans le domaine culturel, écologique, social, sportif, etc. Le volontaire a le statut de service civique et bénéficie d'un accompagnement binational avec une formation interculturelle, civique et linguistique.

>> En savoir + :

[www.volontariat.ofaj.org](http://www.volontariat.ofaj.org)

## Volontaires de l'aide de l'Union européenne (UE)

Ce programme s'adresse à tous les citoyens de l'UE, d'au moins 18 ans. Leur mission est d'apporter leur soutien à l'organisation de l'aide huma-

nitaire et de contribuer à renforcer les capacités locales et la résilience des communautés victimes de catastrophes. Les missions varient de 1 à 18 mois. L'appui proposé aux bénévoles pendant leur déploiement comprend le voyage, le



### Bon à savoir

Découvrir le monde - Un portail national pour vivre une expérience à l'étranger.

[www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr](http://www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr)

logement, une assurance, un apprentissage et développement continu, une allocation mensuelle pendant toute la durée de leur mission, et une indemnité de réinstallation pour les aider à couvrir leurs frais de retour.

>> En savoir + :

[https://ec.europa.eu/echo/what/humanitarian-aid/eu-aid-volunteers\\_fr](https://ec.europa.eu/echo/what/humanitarian-aid/eu-aid-volunteers_fr)



## Volontariat international de la francophonie (VIF)

Le VIF offre aux jeunes francophones de 21 à 34 ans la possibilité de s'investir dans un projet de développement de la francophonie au sein d'institutions francophones pendant 1 an. Ce programme leur permet de valoriser leur formation, leurs compétences techniques ainsi que leurs qualités personnelles, tout en contribuant à des actions en faveur du développement de la Francophonie. Le candidat doit avoir la nationalité de l'un des 57 États ou gouvernements membres de la francophonie et être titulaire d'un diplôme universitaire ou équivalent.

Le volontaire perçoit une indemnité mensuelle de subsistance et bénéficie d'assurances. Les allers-retours entre le pays d'affectation et le pays d'origine sont pris en charge par l'OIF et/ou la structure d'accueil.

>> **En savoir + :** [www.jeunesse.francophonie.org](http://www.jeunesse.francophonie.org)

## Volontariat des Nations unies (VNU)

Ce programme de volontariat a pour objectif de soutenir la paix et le développement dans des communautés à travers le monde. Les jeunes diplômés âgés de 25 ans minimum, avec un diplôme universitaire ou un diplôme de technicien supérieur, avec au moins 2 ans d'expérience professionnelle, possédant de bonnes connaissances dans au moins une des trois langues de travail du programme VNU (anglais, français ou espagnol), et capables de travailler dans un environnement multiculturel peuvent

postuler. La plupart des missions se déroulent entre 6 et 12 mois, des missions de moins de 3 mois sont possibles. Le volontaire reçoit une allocation de subsistance, les frais de transport et une allocation pour frais d'installation, une assurance vie, santé et invalidité permanente, des congés annuels et une allocation pour frais de réinstallation.

>> **En savoir + :** [www.unv.org/fr](http://www.unv.org/fr)  
**Volontariat en ligne :** [www.onlinevolunteering.org/fr](http://www.onlinevolunteering.org/fr)

## Volontariat international en entreprise ou en administration (VIE/VIA)

Ces dispositifs permettent aux étudiants, jeunes diplômés ou en recherche d'emploi, de 18 à 28 ans, de nationalité française ou européenne, de s'engager comme volontaire international, pour une période de 6 à 24 mois (renouvelable), dans une entreprise française implantée à l'étranger (VIE) ou en administration (VIA). Dans ce dernier cas, les volontaires participent à l'action de la France dans une ambassade, un consulat, une mission économique française à l'étranger ou dans un service de coopération et d'action culturelle. Être volontaire international permet de bénéficier d'un statut public protecteur : les volontaires reçoivent une indemnité forfaitaire, variable selon les pays d'affectation. Les frais de voyage et d'installation et la protection sociale sont pris en charge.

>> **En savoir + :** [www.civiweb.com](http://www.civiweb.com) et <https://mon-vie-via.businessfrance.fr>

# S'ENGAGER DANS LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Plusieurs statuts et dispositifs d'engagement existent. Pour certains, une contrepartie financière est prévue.

## S'engager dans la Défense nationale et la gendarmerie

### Service militaire volontaire (SMV)

Le SMV s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans éloignés de l'emploi et sans qualification. Avec deux options : les volontaires « stagiaires » signent un contrat de 8 à 12 mois, suivent une formation civique et citoyenne, une remise à niveau scolaire et peuvent passer leur permis de conduire. Ils peuvent aussi suivre une formation professionnelle qualifiante. Les volontaires « experts », titulaires au minimum du brevet des collèges, d'un CAP ou d'un BEP, acquièrent une première expérience professionnelle dans l'instruction à la conduite, la comptabilité, les ressources humaines, le secrétariat ou en participant à l'encadrement des volontaires stagiaires. Le volontaire expert signe un contrat d'1 an renouvelable 4 fois.

Dans les deux options, les volontaires sont logés et nourris en caserne et perçoivent une rémunération.

#### >> En savoir + :

[www.defense.gouv.fr/smv](http://www.defense.gouv.fr/smv)

CSNJ Marseille – Antenne du SMV 111 avenue de la Corse BP 40026 13568 Marseille cedex 02

[smv.marseille@gmail.com](mailto:smv.marseille@gmail.com)

Tél : 06.28.49.51.40

[www.le-smv.org](http://www.le-smv.org)

### Le service militaire adapté (SMA), pour les jeunes d'outre-mer

Le SMA a pour mission de faciliter l'insertion dans la vie active des jeunes d'outre-mer de 18 à 25 ans sans qualification et éloignés de l'emploi : formation militaire initiale remise à niveau dans les savoirs de base, éducation civique, formation aux premiers secours, préformation professionnelle et permis de conduire.

#### >> En savoir + :

[www.outre-mer.gouv.fr](http://www.outre-mer.gouv.fr) et [www.le-sma.com](http://www.le-sma.com)

### Devenir réserviste opérationnel

L'État a créé une garde nationale composée de volontaires qui s'engagent au service de la protection des Français.

**Conditions d'accès :** avoir plus de 17 ans, être français et jouir de ses droits civiques, pouvoir concilier vie professionnelle ou familiale et engagement dans la réserve. Le contrat est de 1 à 5 ans renouvelable et prévoit une formation.

#### >> En savoir + :

[www.recrutement.terre.defense.gouv.fr](http://www.recrutement.terre.defense.gouv.fr) et <https://garde-nationale.gouv.fr/reservistes/rejoindre-la-garde-nationale>

### S'engager dans la réserve civile de la Gendarmerie nationale

[www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Notre-institution/Generalites/Nos-effectifs/Reserve-gendarmerie/Devenir-reserviste](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Notre-institution/Generalites/Nos-effectifs/Reserve-gendarmerie/Devenir-reserviste)

<https://www.lagendarmerierecrute.fr/inscription/reserviste>

**La réserve citoyenne de défense et de sécurité** est constituée de volontaires agréés auprès d'autorités militaires et de gendarmerie en raison de leurs compétences, de leur expérience, mais aussi de leur intérêt pour les questions relevant de la défense nationale. Son rôle principal est de diffuser l'esprit de la Défense nationale et de contribuer au renforcement du lien entre les armées et la société civile.

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**La réserve citoyenne cyberdéfense (RCC)**, cercle de confiance issu de la société civile, rassemblant professionnels et étudiants en fin d'études, s'intéressant de près au domaine de la cybersécurité et de la cyberdéfense.

[www.gouvernement.fr/risques/les-reserves-de-cyberdefense](http://www.gouvernement.fr/risques/les-reserves-de-cyberdefense)

**Réserviste local à la jeunesse et à la citoyenneté (RLJC)**. Recruté.es dans les réseaux associatifs de proximité (éducateur.trices, enseignant.es, habitant ou travaillant au sein des cités), les RLJC sont des ambassadeur.drices de la Défense nationale, déployés au sein des quartiers sensibles et des zones rurales.

## S'engager dans la Police nationale

### Service volontaire citoyen

Accessible aux plus de 17 ans, ce dispositif permet aux volontaires bénévoles d'accomplir, pour une durée de 1 an renouvelable, des actions de prévention, médiation sociale ou solidarité au sein de la Police Nationale.

**Réserve citoyenne dans la Police nationale**, mêmes missions mais il faut avoir plus de 18 ans (bénévolat)

3 possibilités, voir

[www.devenirpolicier.fr/nous-rejoindre/autres-recrutements](http://www.devenirpolicier.fr/nous-rejoindre/autres-recrutements)

> **La réserve citoyenne de la Police Nationale** propose à tous les citoyens de plus de 18 ans remplissant certaines conditions, la possibilité de s'engager bénévolement aux côtés des policiers dans des missions de solidarité, de médiation sociale, d'éducation à la loi et de prévention de la délinquance. (Voir les missions diverses qui peuvent être proposées aux candidats sur le site). Elle intègre **la réserve citoyenne** qui propose des missions auprès de divers services demandeurs.

(Pendant la période COVID 19 les missions se sont concentrées sur les aides aux personnes fragilisées)

Voir le site [www.jeveuxaider.gouv.fr/missions-benevolat](http://www.jeveuxaider.gouv.fr/missions-benevolat) pour s'inscrire en ligne, dans l'onglet «trouver une mission» ; les services de police et tous autres organismes publics et privés, associations... y indiquent leurs besoins, en temps réel.

> **Le service civique**, engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans en situation de handicap, est possible aussi dans la Police Nationale ( voir partie service civique dans ce guide, et [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr) choisir le domaine « Intérieur »)

> **La réserve civile de la Police Nationale** est proposée aux citoyen.nes âgé.es de 18 à

65 ans, par engagement sous forme de contrat annuel, de 90 jours rémunérés maximum, renouvelable par tacite reconduction, dans la limite de 5 ans. À l'issue, un nouveau contrat peut être renouvelé. Toutes les informations et missions sont indiquées sur le site [www.devenirpolicier.fr](http://www.devenirpolicier.fr). Les inscriptions se font en téléchargeant le dossier de candidature correspondant à la catégorie du postulant (citoyen volontaire, retraité de la Police Nationale, ou ex-adjoint de sécurité). Après étude et acceptation du dossier, le SGAMI Sud à Marseille propose un contrat d'engagement avec un service actif de police. Une fois le contrat signé, le candidat doit suivre une formation rémunérée de 15 jours au Centre Régional de Formation de Nice pour les «civils». Cependant, les candidats étant très rarement appelés pour exercer les missions prévues, faute de budget, les formations ont été suspendues depuis 2 ans en zone sud. Pour tout renseignement contacter le service compétent du SGAMI Marseille :

[sgamisud-reserve-civile-gestion@interieur.gouv.fr](mailto:sgamisud-reserve-civile-gestion@interieur.gouv.fr)

## Sapeur-pompier volontaire (SPV)

Les sapeur-pompier volontaires sont des **citoyens ordinaires** qui, en parallèle de leur vie professionnelle ou de leurs études, ont choisi de se rendre disponible pour répondre à toute alerte émise par le centre de secours dont ils dépendent. Ils suivent ré-

gulièrement des formations et peuvent assurer toutes les missions incombant aux services d'incendie et de secours. Les SPV s'engagent sur le long terme, ils perçoivent une contrepartie financière et reçoivent une formation.



### Bon à savoir

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) reçoit et sélectionne les candidatures de sapeurs-pompier volontaires.

>> **En savoir + :**  
[www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr)

## Jeune sapeur-pompier volontaire (JSPV)

Les sections de JSPV initient, dès l'âge de 11 ans, les jeunes aux techniques propres aux services d'incendie et de secours.

>> **En savoir + :**  
[www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr) rubrique jeune sapeur-pompier

## Jeune marin-pompier de Marseille

[www.marinspompiersdemarseille.com/recrutement/jeune-marin-pompier-de-marseille](http://www.marinspompiersdemarseille.com/recrutement/jeune-marin-pompier-de-marseille)

## Volontaire à l'EPIDE

L'EPIDE - Établissement pour l'insertion dans l'emploi – est un acteur reconnu de l'insertion des jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification professionnelle. Les volontaires sont accueillis en

internat, dans un cadre structuré, où ils vivent les valeurs de la République. Objectifs : construire et réussir son projet professionnel ; acquérir une formation générale et spécialisée ; apprendre à prendre soin de soi et des autres.

[www.epide.fr](http://www.epide.fr)



## Témoignage

### Alexandre Tisserand, JSPV à Briançon (05)

J'ai 15 ans, élève de 1<sup>ère</sup>, pianiste et organiste à la collégiale de Briançon et je suis jeune sapeur-pompier volontaire (JSPV). Je viens de réussir le brevet de formation de JSPV au sein de l'unité de Briançon (05). J'ai voulu devenir JSPV pour participer et servir à la construction de la société et l'améliorer en rendant service aux gens. Les missions d'un.e JSPV sont de porter secours aux personnes (à 80%), mais ils ne sont pas envoyés en opération, avant d'avoir obtenu leur Brevet et, pour les incendies par exemple, d'avoir atteint leur majorité. La difficulté de cet engagement est qu'il faut s'accrocher dès le début, (j'ai commencé à 12/13 ans), mais ça m'a beaucoup apporté : je suis plus mature, plus débrouillard, j'ai appris la discipline, des savoir-faire et des savoir-être, j'ai fait beaucoup de rencontres de jeunes et de professionnels. Il y a un grand besoin de jeunes engagés, filles et garçons, en trois ans on apprend énormément notamment pour ceux qui veulent devenir pompier de métier, c'est une excel-



Alexandre, major de sa promotion JSVP

lente préparation, même si moi je vois mon avenir comme médecin militaire, je recommande vivement aux jeunes de s'engager comme jeune sapeur-pompier volontaire. Dès mes 16 ans dans un mois, je pourrai participer aux interventions réelles, j'ai hâte ! ».





## Témoignage

### Moussa, volontaire à L'EPIDE

J'ai choisi de m'engager comme volontaire à l'EPIDE pour l'encadrement spécialisé qui y est proposé. Je me suis sentie écoutée, comprise, suivie et en confiance. Après un service civique effectué justement à l'EPIDE, j'ai découvert de l'intérieur tout ce que ça pouvait m'apporter. Je suis une ancienne militaire, donc l'organisation stricte, la discipline et l'internat ne m'ont pas gênée. Il y a une remise à niveau en français et maths, beaucoup de sport, et l'emploi du temps est adapté à mes besoins. Mon projet est de devenir GAV, Gendarme Adjoint Volontaire, donc je peux me préparer dans les meilleures conditions, à mon rythme. On nous donne des responsabilités comme faire le lien entre les volontaires et les cadres, chacun son tour, ce qui m'a permis de développer ma confiance en moi, mon expression orale (j'ai même fait un discours en public !), mais aussi la gestion de groupe. J'ai aussi appris à gérer mon stress, mon temps, à m'organiser, à être plus rigoureuse dans mon travail. Nous avons aussi plusieurs avantages, une indemnité mensuelle, les cours de code offerts et une aide très importante au permis de conduire, mais aussi la carte Zou...



Je recommanderais vivement cette formation et cet accompagnement de l'EPIDE aux jeunes qui ont besoin de trouver leur voie tout en étant bien accompagnés et encadrés.

# ÊTRE ENGAGÉ.E DANS LA CITOYENNETÉ

« La citoyenneté ne se définit pas uniquement d'un point de vue juridique par la **possession de la nationalité française et de ses droits civiques et politiques**. Elle se définit aussi aujourd'hui comme une **participation à la vie de la cité**. Cependant, les citoyens n'ont aucun rôle obligatoire à jouer. En ce sens, le statut juridique de citoyen est un statut de liberté. Un citoyen peut choisir de participer (citoyen actif) ou non (citoyen passif) à la vie publique. La participation citoyenne peut s'exercer de multiples façons, par le vote aux différentes élections, par un engagement scolaire ou étudiant, par une participation aux instances locales et régionales et/ou professionnelles, par l'adhésion à une association, un parti, un syndicat... »

[www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr)

## Le « parcours de citoyenneté » pour les jeunes

### Enseignement de défense

La sensibilisation au devoir de Défense n'est pas une discipline à part entière. Elle est abordée au collège et au lycée dans les programmes de plusieurs enseignements : enseignement moral et civique (EMC), nouveau programme d'histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP), les sciences et la technologie, les arts plastiques et l'éducation musicale, le français, etc.

### Journée Défense et Citoyenneté - JDC

La JDC s'impose à tous les citoyens, femmes et hommes, avant l'âge de 18 ans (possible

jusqu'à 25 ans). Cette journée permet de rappeler à chacun que la liberté a un prix, c'est aussi une occasion de contact direct avec la communauté militaire et ses métiers civils et militaires. Informations sur <https://presaje.sga.defense.gouv.fr>

Les jeunes en difficulté peuvent obtenir des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée. À l'issue de cette journée, un certificat individuel de participation est remis à chaque participant. **Ce certificat est nécessaire pour passer les concours et examens d'État, avant l'âge de 25 ans.**

### Recensement

Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat s'ils résident à l'étranger, dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire (recensement en ligne possible dans certaines communes). La mairie (ou le consulat), leur remettra alors une attestation de recensement.

>> **En savoir + :**

[www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete](http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete)

### Voter

Le droit de vote est l'un des droits fondamentaux d'une démocratie. Il permet à chacun de se sentir impliqué et responsable dans sa vie de citoyen. En France, le vote est un droit et non un devoir, contrairement à certains pays, comme la Belgique où c'est une obligation. En plus de voter, il est possible, à partir de 18 ans, de se présenter à différentes élections : législatives, régionales, départementales, municipales...



Tout le monde dispose du droit de vote à condition d'être âgé de plus de 18 ans, d'avoir la nationalité française et de jouir de ses droits politiques et civiques. L'inscription sur les listes électorales est automatique à partir du recensement de la JDC. Les citoyens d'un pays de l'Union européenne (UE) résidant en France peuvent voter lors des élections municipales et des élections européennes.

#### **Les différentes élections :**

- **Élections municipales** (les conseillers municipaux et maires) tous les 6 ans
- **Élections départementales** (les conseillers départementaux) tous les 6 ans
- **Élections régionales** (les conseillers régionaux des 13

régions métropolitaines) tous les 6 ans

- **Élections présidentielles** (le Président de la République), tous les 5 ans, au suffrage universel direct en deux tours. Les partis peuvent choisir d'organiser des primaires et de les ouvrir uniquement à leurs adhérents ou à l'ensemble des citoyens français.

- **Élections législatives :** (les députés de l'Assemblée Nationale) tous les 5 ans au suffrage universel direct et au scrutin majoritaire à deux tours.

- **Élections sénatoriales :** (les sénateurs) tous les 6 ans

- **Élections européennes :** (les députés européens) tous les 5 ans

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)



## Bon à savoir

### **Le Parlement Européen des Jeunes, le PEJ**

C'est une association d'éducation à la citoyenneté européenne qui dispose d'antennes dans chaque pays de l'Union européenne. Son objectif principal est d'impliquer la jeunesse (via les lycéens.ne.s) dans la construction de l'Europe en l'invitant à prendre part au débat public européen. Le PEJ organise des forums et des manifestations et publie un livret sur les institutions européennes vues par les jeunes. >> **En savoir + :** [www.pejfrance.org](http://www.pejfrance.org), [comitesudest@pejfrance.org](mailto:comitesudest@pejfrance.org)

## La réserve civique et autres réserves citoyennes

### **La réserve civique et ses missions**

Instituée par la Loi Égalité et Citoyenneté n° 2017-86 du 27 janvier 2017, la réserve civique est une réponse au désir d'engagement des citoyens qui s'est largement manifesté après les attentats de 2015 en France. Elle permet l'engagement bénévole et occasionnel de citoyens français et étrangers résidant régulièrement sur le territoire

français, comme acteurs d'un ou plusieurs projets d'intérêt général, inspirés par les valeurs de la République et proposés par des organismes publics ou associatifs.

Ces projets peuvent concerner 12 domaines d'action : la coopération internationale, la culture et les loisirs, l'éducation pour tous, l'environnement, l'insertion et l'accompagnement professionnels, la mémoire et la citoyenneté, la santé, la sécurité, les situations d'urgence ou événements exceptionnels, la solidarité, le sport et le vivre ensemble.

**>> En savoir + :**

[www.gouvernement.fr/risques/s-engager-pour-aider-en-cas-de-crise](http://www.gouvernement.fr/risques/s-engager-pour-aider-en-cas-de-crise)

**La réserve citoyenne de l'Éducation Nationale :** ouverte à tous les citoyens majeurs pour soutenir bénévolement les équipes éducatives pour la transmission des valeurs de la République en apportant leur expérience et leur témoignage (éducation à la laïcité, lutte contre les discriminations, égalité filles garçons...). Inscriptions en ligne

**>> En savoir + :**

[www.education.gouv.fr/reserve-citoyenne](http://www.education.gouv.fr/reserve-citoyenne)

**La réserve communale de la sécurité civile :** constituée de citoyens volontaires et bénévoles sans formation particulière, elle apporte son concours à l'équipe municipale en participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise

**>> En savoir + :**

[www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/reserve-communale-securite-civile](http://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/reserve-communale-securite-civile)

**À NOTER :**

*La réserve citoyenne de défense et de sécurité, la réserve citoyenne cyberdéfense (RCC) et la réserve locale à la jeunesse et la citoyenneté : voir la partie « S'engager dans la sécurité publique » de ce guide.*

**Le Service National Universel (SNU)**

Le Service National Universel (SNU) est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit les objectifs suivants : la transmission d'un socle républicain, le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la valorisation des territoires –, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle. Le Service national universel s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans et s'articule en trois étapes clés dont les deux premières sont obligatoires du moment que les jeunes s'engagent dans le SNU.

**1.un séjour de cohésion de deux semaines :** fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense, il offre l'opportunité de participer à une vie collective afin de créer des liens nouveaux et donne l'occasion de découvrir un autre territoire. Ce séjour est réalisé en hébergement collectif, dans un département autre que celui de résidence du volontaire : les jeunes volontaires participent à des activités collectives variées et bénéficient de bilans individuels (illettrisme, compétences notamment numériques) ;

**2.une mission d'intérêt général** visant à développer une culture de l'engagement et à favoriser l'insertion des jeunes dans la société. Fondées sur des modalités de réalisation variées, **84 heures tout au long de l'année ou 12 jours consécutifs**, au cours de l'année qui suit le séjour de cohésion (hors temps scolaire), ces missions placent les jeunes en situation de rendre un service à la Nation. Au cours de cette mission d'intérêt général, en fonction de leur situation, les volontaires peuvent également être accompagnés dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;

**3.la possibilité d'un engagement volontaire d'au moins 3 mois**, visant à permettre à ceux qui le souhaitent de s'engager de façon plus pérenne et personnelle pour le bien commun. Cet engagement s'articule principalement autour des formes de volontariat existantes : service civique, réserves opérationnelles des armées et de la gendarmerie nationale, sapeurs-pompiers volontaires, service volontaire européen...Cet engagement volontaire peut être réalisé entre 16 et 30 ans, selon le dispositif choisi.

Les jeunes sont appelés à s'inscrire, sur la base du volontariat : [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr)



### Lina, volontaire SNU

Je n'ai pas encore 16 ans quand je décide d'effectuer un service national universel (SNU). J'ai découvert le SNU grâce à deux informations collectives dans mon lycée de Draguignan. J'ai été attirée par le côté ludique, gratuit et prometteur de nouvelles rencontres, nouvelles activités dans un nouveau lieu hors de chez moi. Les deux semaines (1<sup>ère</sup> phase) à Cannes se sont très bien passées. J'ai rencontré beaucoup de jeunes de divers horizons, dans une superbe ambiance, avec des tuteurs qui nous encadraient et expliquaient par exemple à ceux qui voulaient s'engager dans l'armée ou les pompiers comment faire. La 2<sup>ème</sup> phase est une mission d'intérêt général que j'ai choisie de réaliser au centre Info Jeunes de Draguignan, j'étais polyvalente sur plusieurs actions avec beaucoup d'interactions avec le public et des professionnels adorables. Donc, que du positif ! Pour la 3<sup>ème</sup> phase du SNU, facultative et qui consiste à s'engager dans un service civique par exemple, je la ferai mais plus tard, pour le moment je me concentre sur mes études (je suis en 1<sup>ère</sup> et je passe le bac de français). Dans ma famille on est sensibilisé à la citoyenneté, on est attaché à la patrie et voter est un devoir. Mais pour ceux pour qui ce n'est pas le cas, je recommande totalement le SNU.



## Engagement local et régional

Les instances régionales et locales sont libres de créer et d'organiser des représentations de la jeunesse à laquelle les jeunes sont invités à participer.

**Parlement Régional de la Jeunesse de la région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur :** 100 jeunes, âgés de 15 à 25 ans, apprentis, lycéens, étudiants, ont été élus et sont porte-paroles de la jeunesse de la région Sud pour améliorer les politiques régionales en sa faveur. Regroupés en « fabriques » (Citoyenneté, Environnement, Communication), ils/elles ont déjà porté des mesures concrètes comme « la banque de stages » ou le « E-pass jeunes ».

[www.maregionsud.fr/jeunesse-et-formation/parlement-regional-de-la-jeunesse](http://www.maregionsud.fr/jeunesse-et-formation/parlement-regional-de-la-jeunesse)

**Conseil départemental des jeunes :** le Conseil départemental des jeunes de Provence (13) ou le Conseil départemental des jeunes (06) représentent les collégiens de leur département.

Ils proposent, débattent et conçoivent des projets en lien avec les préoccupations des collégiens. Les élections ont lieu dans les 6 semaines qui suivent la rentrée.

**>> En savoir + :** sites web des conseils départementaux, voir carnet d'adresses à la fin de ce Guide

**Conseil municipal des jeunes :** de nombreuses villes mettent en place des conseils municipaux d'enfants et de

jeunes âgés de 7 à 16 ans, élus dans les écoles et les associations. Ce sont des instances d'échanges et de propositions concernant la vie quotidienne de la ville : vie scolaire, solidarité, sécurité routière, loisirs, environnement...

**Conseils citoyens** : mis en place dans chaque quartier prioritaire de la politique de la ville, ils permettent de favoriser l'expression des habitants et usagers, de participer à l'élaboration des contrats de ville et projets de renouvellement urbain, et de stimuler et appuyer les initiatives citoyennes. Il en existe dans chacun des 6 départements ;

>> **En savoir + :**

[www.conseilscitoyens.fr](http://www.conseilscitoyens.fr)

## Engagement dans la vie scolaire et étudiante

Il est possible pour un élève de participer à la vie et au projet pédagogique de son établissement à travers plusieurs instances, et de jouer un rôle de médiateur entre les élèves et les enseignants :

**Coopérative d'école** : c'est un regroupement d'adultes et d'élèves qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative. Elle contribue au développement de l'esprit de solidarité entre les élèves et à l'amélioration du cadre scolaire et des conditions de travail et de vie des élèves dans l'école.

**Délégué-e de classe** : dans chaque classe du collège et du lycée, parfois même en primaire, deux délégué.es des élèves élu.es représentent les

élèves de leur classe. Ce sont des médiateur.trices entre leurs camarades et les autres membres de la communauté éducative qui participent aux conseils de classe.

**Conseil de la vie collégienne (CVC)** : c'est une instance d'échanges et de dialogue entre élèves et avec les membres de la communauté éducative et un lieu d'expression.

**Conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL)** : composé de 10 élèves désigné.es pour 2 ans par l'ensemble des élèves du lycée, et de 10 personnes élues parmi des membres du personnel du lycée et des parents d'élèves, le CVL fait des propositions et donne un avis sur l'organisation des études, du temps scolaire, sur l'accompagnement personnalisé, l'information sur l'orientation, les activités sportives, culturelles et périscolaires, les échanges linguistiques, l'utilisation des fonds...(voir le témoignage de David, ci-dessous).

**Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL)** : composé de 40 membres au maximum, dont la moitié au moins sont des lycéen.nes ou des élèves des établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA), il formule des avis sur les questions relatives à la vie scolaire et au travail scolaire des lycéenn.es.

**Conseil national de la vie lycéenne (CNVL)** : le ministre de l'Éducation nationale peut consulter le CNVL sur les questions relatives au travail scolaire et à la vie matérielle, sociale, culturelle et sportive dans les lycées et les EREA. Le conseil est aussi tenu informé des grandes orientations de la politique éducative dans les lycées.



## Témoignage

### **Mathilde Lagorio, 16 ans, lycéenne en première générale à Manosque (04)**

J'ai voulu participer au Parlement Régional de la Jeunesse (PRJ) car j'aimais l'idée de pouvoir représenter la jeunesse, ses besoins et ses aspirations. Je pensais aussi que ça serait une expérience enrichissante pour moi, cela permettrait d'avoir des responsabilités, de se sentir citoyenne et aussi d'apprendre comment fonctionne la région.

Le PRJ s'organise en quatre fabriques : Harcèlement, Europe, Remobilisation Citoyenne et Communication. J'ai rejoint la fabrique harcèlement et nous avons pu porter à terme de nombreux projets. Nous avons d'abord réalisé un appel à projet qui nous a permis de financer des lycées et des associations qui mettaient en place des dispositifs pour lutter contre le harcèlement comme une journée de sensibilisation avec des intervenants extérieurs. Nos missions en tant que jeunes dans ce projet ont été de rédiger l'appel à projet et de déterminer le montant alloué aux différents projets en respectant le budget de la région. Nous avons ensuite décidé de réaliser une charte régionale contre le harcèlement. Nous avons choisi de la faire en deux formats : le premier est très succinct mais aéré, il reprend les phrases clefs afin de pouvoir être utilisé comme affiche, dans les lycées par exemple. Le deuxième est plus détaillé et sera utilisé notamment dans les carnets de correspondance distribués par la région. Le plus grand projet que nous avons réalisé a été de concevoir un escape game avec l'association G-ADDICTION. Celui-ci reprend les processus du harcèlement, avec les différents rôles (harcelé, harceleur, témoin) et les moyens d'y remédier. Cet escape game se déroule à travers quatre décors, une salle de classe, un terrain de foot, une chambre et un tribunal. Il est financé par la Région et sera organisé dans vingt lycées d'ici janvier 2023.

Cette année au PRJ a été une super expérience. Pouvoir créer des projets et ensuite les réaliser était extrêmement enrichissant. Cela m'a permis de comprendre que même en étant adolescent on pouvait s'engager et mener des actions concrètes. J'ai aussi fait des supers rencontres et partagé des moments inoubliables à travers des voyages et des sorties. Ainsi, j'ai adoré faire partie du PRJ et cela m'a beaucoup apporté.



## Extrait des témoignages des élus du Conseil municipal des Jeunes (CMJ) de Tarascon (13)

**Léonie** : savoir que je représente les jeunes de Tarascon me rend plus autonome. Le CMJ m'a beaucoup appris comme : créer un projet, découvrir de nouveaux endroits à Tarascon, les différents métiers à la mairie et l'importance de ma présence lors des cérémonies officielles. Pour moi tous les jeunes de Tarascon font partie du CMJ, quand ils ont des idées de projets, je leur propose de les présenter à mes camarades du CMJ. Le CMJ m'a beaucoup fait grandir dans ma tête. Pour moi le CMJ c'est devenue une passion.

**Juliette** : Durant cette année de CMJ, j'ai eu l'impression de grandir, d'être plus responsable.

**Yona** : Depuis que je suis élue municipale à la mairie de Tarascon, je me sens plus responsable pour ma ville car je représente les enfants de Tarascon et j'en suis fière.

**Mechouat** : J'ai appris à ne jamais jeter les déchets par terre, parce que ce n'est pas bien pour les animaux et la population. J'ai découvert plusieurs types de plantes par exemple le thym, la plante grasse.

**Nawfel** : j'ai appris beaucoup de choses sur la vie, comment fonctionnent les maisons pour les jeunes, les associations de lutte contre le harcèlement, la société dans laquelle on vit... Depuis que je suis élu j'ai un autre point de vue sur la société, j'ai découvert le travail du maire...

**Léna** : j'ai adoré tous nos projets et toutes nos réunions, j'ai aimé notre travail, participer et apprendre à connaître d'autres personnes.

**Clara** : Je suis contente d'avoir participé à cette aventure, et d'aider ma ville de Tarascon. J'apprends beaucoup de choses lors des réunions et des différentes cérémonies. Cela me plaît beaucoup.

**Clément** : j'espère que nos projets vont pouvoir être votés, et que les élèves que nous représentons seront contents de nous et de notre travail.

**Romaissae** : j'ai découvert comment être une citoyenne responsable, j'ai aussi découvert des choses sur la ville et sur la responsabilité du maire et des élus et aussi sur le harcèlement que j'ai vécu depuis de nombreuses années.

**Léa** : depuis que je suis élue, j'ai appris à mieux connaître mon pays grâce aux commémorations. J'ai aussi appris à m'exprimer en public, que le harcèlement est plus grave que ce que je pensais, et à aller vers les personnes âgées.



Projets du CMJ de Tarascon : très nombreux projets, dont un qui revient souvent dans les témoignages des jeunes élus : lutte contre le harcèlement, avec projets d'affiches et de « boîte à harcèlement », et également l'écologie, (tri, protection de la planète).

**Maisons des lycéens (MDL) :** ce sont des associations gérées directement par les élèves à partir de 16 ans, de chaque lycée, qui développent des projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté. Tous les élèves du lycée peuvent adhérer et devenir membres de la MDL.

**Syndicats lycéens :** ils agissent en défense des intérêts de la jeunesse dans le secondaire et le supérieur.

**Engagement dans la vie étudiante :** Les étudiants peuvent

siéger dans les conseils et commissions de l'université tels que le conseil d'administration de l'université, la commission de la Recherche et la commission Formation et Vie Universitaire (CFVU). Les élèves étudiant.es interviennent dans les domaines liés au fonctionnement de l'université. Dotés de structures locales et nationales, les syndicats les plus importants peuvent agir sur l'adoption des réformes et contrôler leur application.

Contactez les Bureaux de la Vie Étudiante (BVE) des universités.



## Témoignage

**David, 17 ans, en 1<sup>ère</sup>, engagé dans le CVL de son lycée Jean Moulin à Draguignan (Var 83)**

J'ai toujours aimé être engagé et je me suis ouvert à tout. Je me suis ouvert à l'expérience du SNU ou j'ai pu rencontrer dans mon lycée l'ex secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement : Sarah El Haïry. Je suis entraîneur bénévole de Showdown (un sport pour déficients visuels dérivé du ping-pong) depuis 3 ans. Dès mon entrée au lycée je me suis inscrit au club Eco-Ambassadeurs et c'est avec lui que j'ai découvert le CVL (Conseil de Vie Lycéenne). Ce qui m'a en premier lieu marqué était l'ambiance sérieuse, bienveillante et à l'écoute. Nous travaillons collectivement et c'est ainsi que nous pouvons faire des événements comme un concours d'éloquence ou la création du drapeau du lycée. Nous travaillons aussi avec la MDL (Maison des Lycéens) pour faire des événements festifs (Saint-Valentin, bal du lycée...). Je suis également représentant des élèves à la commission hygiène et sécurité et c'est aussi une très bonne expérience, je peux y donner ma position en étant écouté sur l'organisation des différents exercices de sécurité mais aussi faire remonter les problèmes du point de vue des élèves (angoisse, questionnement, etc.). Cet engagement en CVL m'a beaucoup apporté : une meilleure connaissance des décisions prises au sein du lycée, une meilleure compréhension de la complexité de la gestion du lycée, des emplois du temps. Sur le plan personnel j'ai découvert plein d'élèves, de professeurs très motivés avec qui je suis ravi de pouvoir travailler. Le travail d'organisation et de logistique sont parfois très long mais lorsque je vois les autres élèves, le personnel de l'établissement content de notre événement, c'est la plus belle des récompenses.



## Engagement dans le monde du travail

### CSE (Comité Social et Économique)

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, en application du décret du 29 décembre 2017, toutes les instances représentatives du personnel, que sont le Comité d'Entreprise (CE), les délégué.es du personnel et le CHSCT (comité hygiène, sécurité et conditions de travail) ont dû fusionner en une seule entité, le CSE, excepté dans les entreprises de moins de 11 salariés.

Élus pour 4 ans par les salarié.es dans les entreprises comptant au moins 11 salariés (sauf convention ou accords collectifs), les membres du CSE et

leurs suppléant.es ont pour mission de présenter à l'employeur toutes les réclamations individuelles ou collectives du personnel.

**Délégué.e syndical** : désigné.e par un syndicat représentatif dans l'entreprise, il ou elle représente le personnel. C'est par son intermédiaire que le syndicat fait connaître à l'employeur ses réclamations, revendications ou propositions et négocie les accords collectifs.

**Conseiller.ère prud'homal.e** : compétent.e pour trancher les litiges individuels entre salarié.es et employeurs.

### Ressources :

**voir carnet d'adresses de ce guide**

## S'ENGAGER DANS DES INITIATIVES ET PROJETS

### Le projet

Sans le savoir, on est très souvent en « mode projet » : organiser une fête, partir en vacances, monter un groupe de musique... selon la taille et l'importance d'un projet, il faut réfléchir et suivre une méthodologie par étapes.

**1** - Préciser son idée en se posant les bonnes questions : d'où vient cette idée, et quel est son objectif, pour qui...en a-t-on déjà parlé ou jamais à personne, est-ce un projet personnel ou collectif ? Quelles compétences faut-il, a-t-on toutes ces compétences ou faut-il de l'aide ? Combien de temps peut-on consacrer à ce projet et quand va-t-il commencer, quelles seront les étapes de réalisation ?

**2** - Élaborer un budget : combien ça va coûter et où trouver l'argent ?

**3** - Se faire accompagner est utile et même indispensable pour les projets de création d'entreprise ou d'association : il va donc falloir trouver le bon interlocuteur, les bons partenaires notamment conseillers et financeurs.

**4** - Communiquer, faire connaître son projet pour le faire vivre et même grandir.

### Se faire aider

**Le réseau Information Jeunesse a vocation à accueillir tous les jeunes ayant des projets divers.**

Les structures labellisées IJ (Information Jeunesse) orientent vers les interlocuteurs appro-

priés en fonction du projet.

### **L'Espace Initiatives Jeunes**

Info Jeunes - CRIJ Provence-Alpes-Côte d'Azur : lieu d'accueil des porteurs de projet, d'écoute et de mise en réseau/orientation vers les professionnels en rapport avec chaque projet. Des sessions DECLIC (Accélérateur de projet format très court et gratuit) sont proposées par Provence-Alpes-Côte d'Azur en partenariat avec Intermade et La Ruche

contact : [cduffaud@crijpaca.fr](mailto:cduffaud@crijpaca.fr)  
[www.infojeunes-paca.fr](http://www.infojeunes-paca.fr)

**Cap Jeunesse Côte d'Azur-BIJ de Nice** : actions en faveur des initiatives et des projets des jeunes :

<https://cap-jeunesse.fr>

**L'école des projets de Cannes** aide aux porteurs de projets : [www.logisdesjeunes.asso.fr](http://www.logisdesjeunes.asso.fr)

**Le PIJ de l'Isle sur Sorgues** :

Point d'appui relais initiatives jeunes, programme européen jeunesse Erasmus + (11-30 ans). Référent Fonds d'Initiatives Jeunes FIJ 84 (bourse aux projets pour les 11-25 ans) et Club Teli (international).

[www.islesurlasorgue.fr](http://www.islesurlasorgue.fr)

**Info Jeunes - La Gare de Coustellet à Maubec**, Maison de Projets : conseils et orientations pour les initiatives de jeunes :

[www.aveclagare.org](http://www.aveclagare.org)

**Focus sur l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) : entrepreneur.euses engagé.es**

Reconnue par la Loi du 31 juillet 2014, l'Économie so-

ciale et solidaire (ESS) regroupe un ensemble de structures qui cherchent à concilier utilité sociale, solidarité, performance économique et gouvernance démocratique, avec pour ambition de créer des emplois et de développer une plus grande cohésion sociale tout en luttant contre la délocalisation des emplois.

Les structures de l'ESS sont présentes dans tous les secteurs d'activité et peuvent prendre de multiples formes : **Coopératives** (SCOP, SCIC, CAE...), qui adoptent le principe coopératif suivant : une personne vaut une voix et non un titre financier = une voix. Un type particulier de coopérative pour les 16/18 ans : les coopératives Jeunesse Service qui leur permettent de créer leur job d'été (à Gap ou Manosque) : [www.cooperer.coop/les-cooperatives-jeunesse-de-services](http://www.cooperer.coop/les-cooperatives-jeunesse-de-services)

**Associations**, avec la liberté de définir ses propres principes de fonctionnement grâce à la Loi 1901 qui donne les éléments fondateurs de la constitution d'une association : un projet associatif, la réunion d'au moins 2 personnes partageant ce projet, la liberté de mettre en commun des connaissances et des activités apportées par chacun-e, l'égalité entre les membres, la gestion désintéressée. L'association ne sert pas à gagner de l'argent, si elle réalise des excédents, ceux-ci doivent être utilisés pour réaliser l'objet désintéressé de l'association.

Plusieurs formes d'associations existent, déclarées ou non, d'utilité publique, ou



## Témoignage



### Yannis, créateur d'une entreprise culinaire en foodtruck

**Goûts du Monde** est un concept innovant de l'Économie Sociale et Solidaire qui repose sur une cuisine du monde préparée par des personnes passionnées mais isolées professionnellement et/ou socialement.

**Goûts du Monde promeut des valeurs d'ouverture, d'entraide et de rayonnement culturel.**

C'est donc une expérience culinaire qui crée du lien social, rapproche les communautés et répond à une demande nouvelle plus responsable et éthique.

Nous exerçons 3 activités :

#### **1) Un espace de restauration basé aux DOCKS VILLAGE grâce au programme FOODCUB.**

Chaque mois, nous y célébrons une culture culinaire différente avec un/une cuisinier(e) issu de cette culture. Et chaque semaine nous changeons les plats !

Notre valeur ajoutée est la variété culinaire et le lien social que nous tissons.

#### **2) Une activité Traiteur**

Nous pouvons répondre à tous type d'événements de 10/15 à 1000 personnes ! Nous nous adaptons au niveau de prestation et pouvons présenter jusqu'à 15 cultures culinaires (cuisine comorienne, algérienne, antillaise, péruvienne, orientale, brésilienne, éthiopienne, indienne, libanaise, marocaine etc...)

#### **3) FOODTRUCK**

Nous avons également un foodtruck pour une approche plus street food pour les festivals, événements de la ville ou encore demandes de privé.

Se lancer dans l'entrepreneuriat peut faire peur de prime abord. Cela peut ressembler à une montagne qu'il faudrait gravir. On ne sait pas où commencer.

En réalité, il existe énormément de structures : associations, incubateurs, collectivités qui aident à jalonner le parcours pour que la progression se fasse étape par étape.

Pour ma part, j'ai été accompagné par la Coopérative Initiatives Jeunes au Carburateur qui m'a aidé à construire mon projet, a posé les bases pour me permettre de gagner en puissance progressivement. Avec l'aide de pôle emploi, du Carburateur, d'Initiative Marseille Métropole sans oublier la fondation des Apprentis d'Auteuil, j'ai démarré et j'ai maintenant 3 objectifs, me développer dans un local fixe, livrer, et enfin aider les porteurs de projets culinaires, révéler des talents.

encore les juniors associations qui permettent à des jeunes âgés de 13 à 18 ans de se regrouper pour réaliser leurs projets.

[www.juniorassociation.org](http://www.juniorassociation.org)

**Mutuelles et fondations**, recherche de but non-lucratif (répartition des excédents), système de membres.

## Financer son projet

Pour les projets non professionnels, personnels, artistiques, culturels, de solidarité...

**Fondation de France** : bourses de soutien aux projets, notamment les bourses Déclics jeunes (18 à 30 ans) pour réaliser un projet personnel dans les domaines les plus divers : art, artisanat, culture, sciences, techniques, action sociale et humanitaire, environnement... Chaque année, environ 20 bourses d'un montant de 7 600 €.

[www.fondationdefrance.org/](http://www.fondationdefrance.org/)

**Fondations d'entreprises** : principalement dans les secteurs suivants : sport, social, culture... L'association Admical sensibilise les entrepreneurs à la pratique du mécénat et répertorie les entreprises mécènes. Même une TPE peut contribuer à un projet qui l'intéresse.

[www.admical.org](http://www.admical.org) ;

[www.fondations.org](http://www.fondations.org)

**Sponsors** : contrairement au mécénat, les entreprises qui pratiquent le sponsoring ou parrainage attendent un retour sur investissement. On peut cibler les grandes entreprises qui ont un budget communication relativement important et dont l'activité peut être en lien avec le projet proposé.

**Crowdfunding ou plateforme participative** : de plus en plus de porteurs de projets tentent leur chance sur les plateformes participatives. Le principe est simple : faire financer son projet en faisant appel aux particuliers. Condition pour récupérer les dons : avoir réussi à obtenir au moins 100 % de la somme demandée. Il existe des di-

### Spécial Corps Européen de Solidarité (CES)

(voir aussi la partie « Être volontaire » de ce guide) : Les jeunes volontaires dans le programme CES peuvent monter des « Projets de solidarité » : action de solidarité nationale ou locale/régionale, conçue, organisée et réalisée par un groupe de 5 jeunes minimum de 18 à 30 ans (durée 2 à 12 mois), pour développer l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat et la citoyenneté active. Soutien financier et pédagogique via l'Agence Erasmus+Jeunesse :

[www.corpeuropeen-solidarite.fr/descriptif-des-projets-de-solidarite.html](http://www.corpeuropeen-solidarite.fr/descriptif-des-projets-de-solidarite.html)

Inscription obligatoire sur le portail du CES :

[https://europa.eu/youth/solidarity\\_fr](https://europa.eu/youth/solidarity_fr)

zaines de plateformes : Ulule, Leetchi, Kisskissbankbank...

De nombreux coups de pouce peuvent aider à démarrer un projet, par exemple : « **Osetes idées** » est un dispositif de soutien financier des projets de jeunes (11 à 25 ans) financé par le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Éducation et du Sport du Var et la CAF du Var, et animé par la Ligue de l'Enseignement – FOL du VAR afin de promouvoir le « mieux vivre ensemble » et de dynamiser

l'engagement des jeunes. (Bourses pouvant aller jusqu'à 1500 euros).

[www.fol83laligue.org](http://www.fol83laligue.org) et [www.fol83laligue.org/220-slide/1224-oti](http://www.fol83laligue.org/220-slide/1224-oti)

Tél : 04 94 24 72 96 / [initiatives.jeunes@laligue83.org](mailto:initiatives.jeunes@laligue83.org)



## Témoignages



### **Ingrid Gazzo - Chef de projet création du tournoi eSport UnivArena.**

Étudiante en master 1 Information Communication, parcours Data Analytics et stratégie de l'information.

UnivArena est un tournoi e-sport sur le jeu League of Legends se jouant en équipe de 5 que nous avons proposé aux étudiants de l'Université de Toulon et de l'ISEN, nous avons comptabilisé 135 participants. L'événement s'est déroulé sur 3 semaines, du 22 janvier

au 12 février. Il a eu lieu en distanciel à l'aide de la plateforme Discord avec des retransmissions sur Twitch chaque soir.

Entre étudiants de l'université de Toulon, nous nous sommes lancés dans la création d'un projet ambitieux, car nous sommes partis de zéro. Nous avons pu le réaliser en partie grâce à des financements, partenariats et soutiens qui nous ont fait confiance tout au long de cet événement comme Ose tes idées sans qui rien n'aurait été possible. Ce fut pour nous une véritable expérience professionnelle extrêmement enrichissante et nous sommes fiers de cette première édition, grâce à laquelle les étudiants ont pu se rencontrer et créer des liens à travers l'univers du jeu vidéo.

### **Hamza ABOULGHAZI, 26 ans, créateur de l'association La Jeunesse en Action - [lajeunesseenaction84@gmail.com](mailto:lajeunesseenaction84@gmail.com)**

Je m'appelle ABOULGHAZI Hamza, j'ai 26 ans je suis originaire d'un quartier qui s'appelle La Barbière à Avignon. Mon parcours scolaire est assez simple, j'ai obtenu mon Bac Pro gestion et Administration en 2015, puis j'ai poursuivi avec un BTS Assistant de Gestion PME PMI que malheureusement je n'ai pas obtenu en juin 2018.

À la suite de cela je me suis inscrit à la mission locale afin de rechercher un emploi. À défaut d'avoir trouvé du travail j'ai pu découvrir un dispositif fraîchement mis en place par la mission locale qui consistait à réunir des jeunes, deux services civiques et un coordinateur dans un bureau afin qu'ils puissent échanger et discuter de leur parcours et mettre en place des projets sur différents thèmes (social, culturel...), j'en suis donc devenu bénévole de juillet à janvier. À partir de Janvier 2019 une place en tant que service civique s'est libérée, j'ai donc saisi l'opportunité d'y postuler (surtout que l'ambiance et les missions qui étaient proposés me plaisaient énormément). Après 9 mois de service civique l'idée de créer une association dans mon quartier avait bien mûri dans ma tête, je me suis donc lancé en février 2020.

Mon envie de créer mon association, LA JEUNESSE EN ACTION, a aussi été grandement encouragée par le manque d'animation qu'il y avait depuis un moment dans le quartier. J'ai donc pris l'initiative de créer cette association qui a pour but de dynamiser le territoire à travers des projets fait pour et par les jeunes. Par exemple l'une de mes premières activités a été une initiation aux WEB NUMÉRIQUE que j'ai mis en place suite à plusieurs demandes de jeune aimant ce milieu, j'ai fait appel à l'association Les petits débrouillards afin d'animer ce projet et l'aide du centre social et culturel Espace Pluriel de la Rocade. Cet événement a pu être organisé grâce à une aide financière du FIJ, fond d'initiative aux jeunes, qui m'a permis d'avoir une bourse afin de financer ce projet.

Et en parallèle de tout ça je mets aussi en relation les jeunes en demande vers les institutions qui peuvent les aider au mieux.



**Le FIJ, Fonds d'Initiatives Jeunes** coordonné par le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Éducation et du Sport du Vaucluse et la Ligue de l'enseignement 84 pour favoriser l'engagement des jeunes dans des projets d'utilité sociale. Il est financé par la CAF 84, la MSA 84 et la politique de la Ville.

[www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr) ; <https://laligue84.org/fonds-d-initiatives-jeunes>

**Le CROUS**, pour les étudiants, offre plusieurs bourses pour des projets culturels et humanitaires (Culture Action) et le FSDIE soutient leurs initiatives et engagements (voir les Bureaux de la vie étudiante-BVE des universités). De nombreux **prix, bourses, tremplins musicaux, concours**...soutiennent les initiatives des jeunes, par exemple : tremplin « Jeunes Musiciens » de Digne-les-Bains (04), concours de nouvelles « Des livres et vous » à Gap (05), Appel à initiatives en Économie Sociale et Soli-

taire de la Fondation du Crédit Coopératif à Nice (06) et Toulon (83), Tremplin musical « Class'euRock » de l'association Aixqui à Aix-en-Provence (13), Bourse Jeunes Action de Familles rurales et Fédération régionale du Crédit Mutuel Méditerranée (Sud-Paca), Tremplin musical de la Tuilière (84)...plus d'infos, de prix, de bourses dans la documentation Information Jeunesse « Actuel CIDJ et CRIJPACA » :

« **Monter son projet : aides et conseils** », disponible dans le réseau Info Jeunes.

Enfin certaines municipalités proposent un échange : les jeunes participent à des actions bénévoles contre une bourse pour leurs projets, comme à Nice, Aubagne, Istres...

## **Ressources :**

**voir carnet d'adresses à la fin de ce Guide**

# S'ENGAGER : RECONNAISSANCE ET VALORISATION

L'engagement dans le cadre du bénévolat ou du volontariat peut être valorisé dans de nombreuses situations : pour une recherche d'emploi, pour valider un diplôme ou pour un retour en formation...

## Des droits acquis grâce à l'engagement

### Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Un bénévole avec une expérience d'un an au moins ou un volontaire peut prétendre à une VAE pour l'obtention de tout ou partie d'un titre, d'un diplôme ou d'un certificat en rapport avec son activité bénévole.

Le candidat peut s'adresser à un point relais conseil tels que le délégué départemental à la vie associative (DDVA) ou le dispositif académique de validation des acquis (DAVA).

>> **En savoir + :**  
[www.vae.gouv.fr](http://www.vae.gouv.fr)

### Compte Engagement Citoyen (CEC)

En vigueur depuis le 1er janvier 2017, le compte engagement citoyen (CEC) a été créé par la Loi « Travail » du 8 août 2016.

Le CEC recense les activités bénévoles ou volontariat et permet d'acquérir à ce titre des heures de formation inscrites sur son compte personnel de formation (CPF) à raison de 20 heures par an et par activité, dans la limite d'un plafond de 60 heures.

Toutes les personnes de plus de 16 ans (dès 15 ans pour les jeunes ayant signé un contrat d'apprentissage) peuvent, si elles remplissent les conditions, acquérir des droits au titre du CEC (il faut avoir cumulé au moins 200 heures dont 100 dans la même structure par année civile).

>> **En savoir + :**

[www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr) rubrique comprendre la formation (ou connexion à son compte CPF)



## Bon à savoir

Le Permis de conduire de la catégorie B est éligible au Compte personnel de formation (CPF). Désormais, il est possible de mobiliser les heures de formation pour financer le permis de conduire.

[http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/cpa\\_permis\\_de\\_conduire\\_depliant.pdf](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/cpa_permis_de_conduire_depliant.pdf)

### Droits pour les étudiant.es engagé.es :

#### L'année de césure

La période de césure est un temps, d'une durée maximale d'une année, pendant laquelle l'étudiant.e suspend sa formation d'enseignement supérieur. L'étudiant.e peut, pendant cette période, faire un stage, un bénévolat, un volontariat ou suivre une autre formation. Il pourra réintégrer sa formation à l'issue de sa période de césure. Les étudiant.es en césure

gardent donc leur statut d'étudiant.e, sans payer de frais d'inscription. Certains établissements ne posent aucune contrainte. La reconnaissance de la « césure-engagement » intègre les expériences bénévoles, volontaires et les expériences de stage ou de mobilité. Attention ! Délai assez long à respecter !

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/faq-la-cesure-comment-ca-marche-1453>

### L'octroi de crédits ECTS

De très nombreux étudiants s'engagent dans le monde associatif, comme bénévoles ou dans le cadre d'une mission de Service Civique.

Les dispositifs de valorisation de l'engagement étudiant existent déjà dans plus de 70% des universités. Ils prennent des formes diverses : unité d'enseignement attribuant des crédits ECTS (European Credits Transfer Scale - Système européen de transfert et d'accumulation de crédits), inscription au diplôme, octroi de bonus...

L'article 29 de la Loi égalité et citoyenneté généralise ces dispositifs à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur. Le décret n° 2017-962 du 10 mai 2017 relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle précise et complète cet article. Ainsi, tous les établissements d'enseignement supérieur doivent mettre en place un dispositif de reconnaissance

des compétences et aptitudes acquises dans le cadre d'une activité bénévole au sein d'une association. Sont également reconnus et valorisés, selon les mêmes modalités, les activités professionnelles, militaires dans la réserve opérationnelle, les engagements de sapeur-pompier volontaire, les missions de Service Civique ou de volontariat.

### L'Institut de l'Engagement

L'Institut de l'Engagement s'adresse aux jeunes bénévoles ou volontaires, âgés de 16 à 29 ans, repérés pour leur potentiel, la qualité de leur engagement et l'intérêt de leur projet d'avenir.

L'Institut de l'Engagement intervient à l'issue de la période d'engagement et apporte des outils pour révéler les talents des jeunes et les accompagne afin de mener à bien leur projet d'avenir : reprendre une formation, trouver un emploi, créer une activité. Chaque jeune lauréat.e est suivi.e, pendant un an (deux ans pour la création d'activité) par un.e chargé.e d'accompagnement de l'Institut et accompagné.e par un parrain ou une marraine spécialisé.e dans le domaine de son projet. L'Institut organise quatre séminaires annuels pour les lauréat.es et favorise la mise en relation des jeunes avec des entreprises, établissements scolaires, associations et collectivités partageant les mêmes valeurs.

>> En savoir + :  
[www.engagement.fr](http://www.engagement.fr)



## Les outils de valorisation

### Portefeuille de compétences

C'est un outil unique et personnel qui peut accompagner tout au long de la vie personnelle et professionnelle. Il permet de rassembler les preuves des compétences et des connaissances acquises au cours des différentes expériences personnelles et professionnelles. Il aide ainsi à définir l'expérience bénévole en termes de compétences, qui peuvent être transcrites dans le Passeport bénévole.

#### >> En savoir + :

[www.associations.gouv.fr/le-portefeuille-de-competences.html](http://www.associations.gouv.fr/le-portefeuille-de-competences.html)

### Passeport bénévole

Outil créé par France Bénévolat avec l'appui de l'AFPA, du ministère de l'Éducation Nationale, de la Caisse des Dépôts et Consignations, de Pôle Emploi et de la FONDA. Il permet de répertorier toutes les missions accomplies et

de valoriser les compétences acquises. Le Passeport bénévole est reconnu comme pièce justificative pour les dossiers VAE du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'AFPA. Il rentre dans le cadre des démarches d'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience de Pôle Emploi.

#### >> En savoir + :

[www.passeport-benevole.org](http://www.passeport-benevole.org) ;  
[www.francebenevolat.org/actions-et-programmes/valorisation-de-l-experience-benevole/passeport-benevole](http://www.francebenevolat.org/actions-et-programmes/valorisation-de-l-experience-benevole/passeport-benevole)



### Bon à savoir

Contactez les municipalités pour avoir les coordonnées des espaces liés à la vie associative (Maison des associations, Cité des associations, ...)

# CARNET D'ADRESSES

## Ressources régionales :

**DRAJES - Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports PACA**

[www.ac-aix-marseille.fr/jeunesse-engagement-et-sports-123128](http://www.ac-aix-marseille.fr/jeunesse-engagement-et-sports-123128)  
[ce.drajes-paca-direction@region-academique-paca.fr](mailto:ce.drajes-paca-direction@region-academique-paca.fr)



## Bon à savoir

Une nouvelle plateforme régionale a été lancée en mars 2022 par la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) concernant l'engagement des jeunes en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Vous y trouverez notamment, le calendrier régional des formations civique et citoyenne et du PSC 1 prévention et secours civiques niveau 1, ainsi que des informations sur le tutorat, les actualités, les ressources....

<https://engagement-jeunesse-paca.org>

### Service de la DRAJES -

#### Service civique

[drajes-paca-service-civique@region-academique-paca.fr](mailto:drajes-paca-service-civique@region-academique-paca.fr)

#### Référente régionale Service Civique

Mme Kathia Saidi  
[kathia.saidi@region-academique-paca.fr](mailto:kathia.saidi@region-academique-paca.fr)

#### Responsable régionale des relations Europe et International de la Jeunesse

Mme Nicole SUAREZ  
[nicole.suarez@region-academique-paca.fr](mailto:nicole.suarez@region-academique-paca.fr)  
04 88 04 09 60

#### Référents départementaux Service civique

##### Alpes-de-Haute-Provence

#### Référente Service civique

Mme Sandrine CORRIOL  
[sandrine.corriol@ac-aix-marseille.fr](mailto:sandrine.corriol@ac-aix-marseille.fr)

Tél : 04 92 30 37 76

##### Hautes-Alpes

#### Référente Service civique

Camille Raynaud  
[camille.raynaud@ac-aix-marseille.fr](mailto:camille.raynaud@ac-aix-marseille.fr)

Tél : 04 92 22 22 83

##### Alpes-Maritimes

#### Référent Service civique

M. Jean-Gabriel BEDDOUK  
Tél : 04 93 72 27 53  
[jean-gabriel.beddouk@alpes-maritimes.gouv.fr](mailto:jean-gabriel.beddouk@alpes-maritimes.gouv.fr)

##### Bouches-du-Rhône

#### Référente Service civique

Mme Gwendoline QUITTET  
Tél : 04 86 94 70 20  
[gwendoline.quittet@ac-aix-marseille.fr](mailto:gwendoline.quittet@ac-aix-marseille.fr)

##### Var

#### Référent Service civique

M. Arnaud Aragon  
[sdjes83-service-civique@ac-nice.fr](mailto:sdjes83-service-civique@ac-nice.fr)

Tél : 04 83 24 62 21

##### Vaucluse

#### Référent Service civique

M. Eric ROBERT  
Tél : 04 88 17 86 63  
[sdjes84-engagement@ac-aix-marseille.fr](mailto:sdjes84-engagement@ac-aix-marseille.fr)

## Structures d'appui au Développement du Service Civique :

Info Jeunes/CRIJ Provence-Alpes-Côte d'Azur (13) :

[www.infojeunes-paca.fr](http://www.infojeunes-paca.fr)

BIJ de Nice-Cap Jeunesse (06) : <https://cap-jeunesse.fr>

### Conseil Régional Sud Provence Alpes Côte-d'Azur :

[www.maregionsud.fr](http://www.maregionsud.fr)

- E-Pass Jeunes

- Parlement Régional de la Jeunesse  
(PRJ)

### Conseil Départemental Alpes-de- Haute-Provence (04) :

[www.mondepartement04.fr](http://www.mondepartement04.fr)

### Conseil Départemental Hautes-Alpes (05) : [www.hautes-alpes.fr](http://www.hautes-alpes.fr)

### Conseil Départemental Alpes- Maritimes (06) :

[www.departement06.fr](http://www.departement06.fr)

### Conseil Départemental Bouches-du- Rhône (13) :

[www.departement13.fr](http://www.departement13.fr)

### Conseil Départemental Var (83) :

[www.var.fr](http://www.var.fr)

### Conseil Départemental Vaucluse (84) :

[www.vaucluse.fr](http://www.vaucluse.fr)

### Mouvement Associatif Région Sud PACA (anciennement FSPMA Fond de Solidarité et de Promotion) :

[https://lemouvementassociatif-  
sudpaca.org](https://lemouvementassociatif-sudpaca.org)

France bénévolat :

[www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org)

Tous bénévoles :

[www.tousbenevoles.org](http://www.tousbenevoles.org)

### Ressources bénévolat et volontariat

#### Documentation Information

**Jeunesse** « Actuel CIDJ et Actuel  
Provence-Alpes-Côte d'Azur » :

Fiches pratiques : « Les programmes  
européens », « Le volontariat  
international », disponibles dans le  
réseau Info Jeunes.

#### Sur le web :

[www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org)

[www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

[www.tousbenevoles.org](http://www.tousbenevoles.org)

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

[www.fondation-benevolat.fr](http://www.fondation-benevolat.fr)

[www.jeuneetbenevole.org](http://www.jeuneetbenevole.org)

[www.solidaire-info.org](http://www.solidaire-info.org)

[www.jeunes.gouv.fr](http://www.jeunes.gouv.fr)

[www.eurodesk.eu](http://www.eurodesk.eu)

[www.agence-erasmus.fr](http://www.agence-erasmus.fr) (Agence  
Erasmus + France éducation et  
formation)

[www.erasmusplus-jeunesse.fr](http://www.erasmusplus-jeunesse.fr)

(Agence Erasmus + France Jeunesse  
& Sport) dont une partie sur le Corps  
Européen de Solidarité

[www.erasmusplus-jeunesse.fr](http://www.erasmusplus-jeunesse.fr)

(Portail européen de la Jeunesse)

[www.youthpass.eu/fr](http://www.youthpass.eu/fr)

[www.la-guilde.org](http://www.la-guilde.org)

[www.ritimo.org](http://www.ritimo.org)

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) rubrique  
Emploi, stages, concours/volontaires  
internationaux

[www.fonjep.org](http://www.fonjep.org) (dispositifs pour  
groupes de jeunes)

[www.solidaritesjeunesses.org](http://www.solidaritesjeunesses.org)

[www.uniscite.fr](http://www.uniscite.fr)

[www.volontariat.org](http://www.volontariat.org) (Jeunesse et  
reconstruction)

<https://www.woof.fr>

<https://ec.europa.eu>

Les organismes de mobilité  
internationale, membres du **Collectif  
des Acteurs de la Mobilité  
Internationale (la CAMI)**

<https://camipaca.wordpress.com>

### Ressources engagement vie scolaire et étudiante :

**ANACEJ** (Association Nationale des  
Conseils d'Enfants et de Jeunes) :

<http://anacej.asso.fr>

**CIDEM** (Civisme et DEMocratie) :

[www.cidem.org](http://www.cidem.org)

### Conseil Départemental des jeunes des Alpes Maritimes :

[www.departement06.fr](http://www.departement06.fr)

### Conseil départemental des jeunes de Provence : [www.departement13.fr](http://www.departement13.fr)

### Conseil régional Sud PACA :

[www.maregionsud.fr](http://www.maregionsud.fr)

### Conseil académique de la vie lycéenne : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

rubrique Lycée/vie lycéenne

**DREETS** (ex. DIRRECTE) :

<https://paca.dreets.gouv.fr>

**FAGE** Fédération des Associations  
Généralistes Étudiantes : [www.fage.org](http://www.fage.org)

**UNEF** Union Nationale des Étudiants  
de France : <http://unef.fr> et [https://  
unef-aix-marseille.fr](https://unef-aix-marseille.fr)

[unef-aix-marseille.fr](https://unef-aix-marseille.fr)

**UNI** Union Nationale Interuniversitaire :

[www.uni.asso.fr](http://www.uni.asso.fr)

### Ressources engagement vie civique et citoyenne

#### Documentation Information Jeunesse

« Actuel CIDJ et Actuel Provence-  
Alpes-Côte d'Azur » :

Fiches pratiques : « Les droits et  
obligations du salarié », « Élections,  
rôles des élu.ues : tout savoir »,  
disponibles dans le réseau Info Jeunes.

#### Sur le web :

<http://jeunes.gouv.fr> rubrique

[jeunesneté](http://jeunes.gouv.fr)

[www.place-publique.fr](http://www.place-publique.fr)

<https://travail-emploi.gouv.fr>

[www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr)

[www.justice.fr](http://www.justice.fr)

[www.cidj.com](http://www.cidj.com) rubrique vie  
quotidienne

## Sources :

Actuel CIDJ et Actuel Provence-Alpes-Côte d'Azur

Guide de l'engagement tout au long de la vie, CRIJ Hauts de France  
<https://www.ij-hdf.fr/nos-publications>  
[www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)  
<http://eduscol.education.fr>  
[www.maregionsud.fr](http://www.maregionsud.fr)  
[www.cohesion-territoires.gouv.fr/politique-de-la-ville](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/politique-de-la-ville)

## Ressources s'engager dans les initiatives et projets

### Création d'activité :

[www.le-carburateur.fr](http://www.le-carburateur.fr) Pôle de l'entrepreneuriat à Marseille  
[www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr) et <https://bpifrance-creation.fr> tout sur la création d'entreprise en France  
<https://la-ruche.net> accompagnement, soutien, formation à la création d'activité, espace de coworking  
[www.inter-made.org](http://www.inter-made.org) incubateur de projets d'activités en ESS  
<https://transforma.fr> créer son activité ou construire son projet pro  
<https://moncosens.fr> couveuse et coworking  
<https://coop-jeunes.eu> Coopérative Jeunes Initiatives Sud  
[www.entrepreneursdanslaville.com](http://www.entrepreneursdanslaville.com) accompagnement projets d'activités  
<https://louvreboite.org> dispositif d'accompagnement à l'entrepreneuriat d'Apprentis d'Auteuil  
[www.adie.org](http://www.adie.org) association pour le Droit à l'Initiative Économique  
[www.bge.asso.fr](http://www.bge.asso.fr) accompagnement à la création d'activité  
[www.cresspaca.org](http://www.cresspaca.org) économie sociale et solidaire en PACA  
[www.avise.org](http://www.avise.org) portail du développement de l'économie sociale et solidaire  
<http://cjdes.org> centre des jeunes dirigeants en économie sociale  
<http://enactus.fr> développement de projets lycéens et étudiants  
[www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)  
[www.artisanatpourentreprenre.fr](http://www.artisanatpourentreprenre.fr)  
[www.cbe-emergence.com](http://www.cbe-emergence.com) site des comités de bassin d'emploi  
[www.initiative-france.fr](http://www.initiative-france.fr)  
[www.irc-paca.com](http://www.irc-paca.com) accompagnement à la création et au développement des entreprises  
[www.cnam-paca.fr](http://www.cnam-paca.fr)  
<https://paca.dreets.gouv.fr> Direction Régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités  
[www.entrepreneurielles.com](http://www.entrepreneurielles.com) femmes chefs d'entreprise  
<https://fncidff.info> réseau des CIDFF  
[www.les-scop-paca.coop](http://www.les-scop-paca.coop) entreprendre en coopérative  
<http://jetestemonentrepreneur.com> réseau national des couveuses d'activité

[www.esia.org](http://www.esia.org) France Active  
[www.crea-sol.fr](http://www.crea-sol.fr) micro crédit  
[www.provenceangels.com](http://www.provenceangels.com) financement  
[www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) pour les créateurs en situation de handicap

### Création d'association :

[www.maregionsud.fr](http://www.maregionsud.fr) Conseil Régional Sud Provence Alpes Côte-d'Azur  
[www.service-public.fr/associations](http://www.service-public.fr/associations) démarches pour créer son association (possible en ligne)  
[www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/) Drac-Paca Ministère de la Culture  
[www.unat-paca.asso.fr](http://www.unat-paca.asso.fr) tourisme social et solidaire  
[www.babalex.org](http://www.babalex.org) tout le juridique des associations  
[www.foyersruraux.org](http://www.foyersruraux.org) acteurs associatifs en milieu rural  
[www.uriopss-pacac.asso.fr](http://www.uriopss-pacac.asso.fr) (développer les solidarités entre les acteurs associatifs sanitaires et sociaux)  
[www.associationmodeemploi.fr](http://www.associationmodeemploi.fr)

### Spécial étudiants

[www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr) rubrique votre emploi/entrepreneuriat étudiant : dispositif PEPITE  
[www.crous-nice.fr](http://www.crous-nice.fr) rubrique animation-culture  
[www.crous-aix-marseille.fr](http://www.crous-aix-marseille.fr) rubrique culture

### Pour aller plus loin :

#### Documentation Information

**Jeunesse** « Actuel CIDJ et Actuel Provence-Alpes-Côte d'Azur » :  
Fiches pratiques : « Créer une association », « Créer ou reprendre une entreprise », « Monter son projet : aides et conseils », disponibles dans le réseau Info Jeunes.

#### Sur le web :

[www.fonjep.org](http://www.fonjep.org)  
<http://jobforchange.org> (emplois à impact social)  
[www.lanef.com](http://www.lanef.com) (finances éthiques)  
<http://lesper.fr> (portail de l'ESS à l'école, construire une société inclusive et durable)  
[www.socialter.fr](http://www.socialter.fr) (périodique innovations sociales)  
[www.solidaire-info.org](http://www.solidaire-info.org) (portail de la solidarité pour construire son projet humanitaire et solidaire)

#### Sources :

Actuel CIDJ et Actuel Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Guide de l'engagement tout au long de la vie, CRIJ Hauts de France :  
<https://www.ij-hdf.fr/nos-publications>  
[www.avise.org](http://www.avise.org) portail de l'ESS  
[www.cresspaca.org](http://www.cresspaca.org)

# Le Réseau Info Jeunes en Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Info Jeunes - CRIJ Provence-Alpes-Côte d'Azur

96 la Canebière 13001 Marseille

04 91 24 33 50

[www.infojeunes-paca.fr](http://www.infojeunes-paca.fr) • [www.projeunes-paca.fr](http://www.projeunes-paca.fr)

[www.infojeunes-canebiere.fr](http://www.infojeunes-canebiere.fr)

### Alpes-de-Haute-Provence

#### Château-Arnoux-Saint-Auban

Point information jeunesse -  
Château-Arnoux-Saint-Auban (PIJ)  
Tél : 04 92 31 29 35

Email : [pij@mairie-casa04.fr](mailto:pij@mairie-casa04.fr)  
[www.facebook.com/pijcasa04](http://www.facebook.com/pijcasa04)  
[www.facebook.com/pij.casa](http://www.facebook.com/pij.casa)

#### Gréoux-les-Bains

Point information jeunesse -  
Gréoux-les-Bains (PIJ)  
Tél : 04 92 78 15 39 /  
06 75 96 25 97

Email : [espacejeune@mairie-greouxlesbains.fr](mailto:espacejeune@mairie-greouxlesbains.fr)

#### Manosque

Point information Jeunesse -  
Manosque (PIJ) - MJC  
Tél : 04 92 72 19 70

Email : [jeunesse@mjc-manosque.fr](mailto:jeunesse@mjc-manosque.fr)

#### Sainte-Tulle

Point information jeunesse -  
Sainte-Tulle (PIJ)  
Tél : 04 92 79 34 52

Email : [pij@mairie-saintetulle.fr](mailto:pij@mairie-saintetulle.fr);  
[sdj.pij@maire-saintetulle.fr](mailto:sdj.pij@maire-saintetulle.fr)

### Hautes-Alpes

#### Gap

Bureau information jeunesse -  
Gap (BIJ)  
Maison des habitants  
Tél : 04 92 53 22 77

Email : [bjj@ville-gap.fr](mailto:bjj@ville-gap.fr)  
[www.ville-gap.fr](http://www.ville-gap.fr)

#### L'Argentière-la-Bessée

Point information jeunesse -  
L'Argentière-la-Bessée (PIJ)  
Maison de services au Public du  
Pays des Écrins  
Tél : 04 92 23 06 21

Email : [msap@cc-paysdesecrins.com](mailto:msap@cc-paysdesecrins.com)  
[www.cc-paysdesecrins.com](http://www.cc-paysdesecrins.com)

### Alpes-Maritimes

#### Antibes

Bureau information jeunesse -  
Antibes Juan les Pins (BIJ)  
Centre Salusse Santoni  
Tél : 04 92 90 52 38

Email : [accueil.bij@ville-antibes.fr](mailto:accueil.bij@ville-antibes.fr)  
[www.antibes-juanlespins.com/jeunesse/bureau-information-jeunesse](http://www.antibes-juanlespins.com/jeunesse/bureau-information-jeunesse)

#### Cannes

Bureau Information Jeunesse -  
Cannes (BIJ)  
Tél : 04 97 06 43 40

Email : [bjj@ville-cannes.fr](mailto:bjj@ville-cannes.fr)  
[www.cannes.com](http://www.cannes.com)

#### Cap-d'Ail

Bureau information jeunesse du  
SIVOM de Villefranche sur Mer  
(BIJ)

Tél : 04 93 41 91 80

Email : [bjj.capdail@sivom-villefranche.org](mailto:bjj.capdail@sivom-villefranche.org)

[www.sivom-villefranche.org](http://www.sivom-villefranche.org)

#### La Colle-sur-Loup

Point Information Jeunesse - La  
Colle sur Loup (PIJ)  
Tél : 04 93 24 68 36

Email : [espacejeune-lacolle@orange.fr](mailto:espacejeune-lacolle@orange.fr)

[www.facebook.com/espace.jeune.14?fref=ts](http://www.facebook.com/espace.jeune.14?fref=ts)

#### La Trinité

Bureau Information Jeunesse -  
SIVOM Val de Banquière (BIJ)  
Tél : 04 92 00 10 37

Email : [bjj.trinite@svdb.fr](mailto:bjj.trinite@svdb.fr)

#### Le Cannet

Bureau information jeunesse - Le  
Cannet Rocheville (BIJ)  
Tél : 04 92 59 27 30

Email : [daubert@mairie-le-cannet.fr](mailto:daubert@mairie-le-cannet.fr)  
[www.lecannet.fr](http://www.lecannet.fr)

## **Menton**

Bureau Information Jeunesse -  
Menton (BIJ)

Tél : 04 92 10 51 00

Email : [bij@ville-menton.fr](mailto:bij@ville-menton.fr)

## **Nice**

Bureau Information Jeunesse de  
Nice (BIJ)

Cap Jeunesse Côte d'Azur

Tél : 04 93 80 93 93

Email : [bij@cap-jeunesse.fr](mailto:bij@cap-jeunesse.fr)

<https://cap-jeunesse.fr>

[www.facebook.com/capjeunesseca](https://www.facebook.com/capjeunesseca)

<http://twitter.com/Capjeunesseca>

## **Roquebrune-Cap-Martin**

Point Information Jeunesse -

Roquebrune-Cap-Martin (PIJ)

Tél : 04 92 10 21 38

Email : [emj@mairiercm.fr](mailto:emj@mairiercm.fr)

## **Saint-Laurent-du-Var**

Bureau Information Jeunesse -

Saint-Laurent-du-Var (BIJ)

Tél : 04 92 12 20 41

Email : [bij@agasc.fr](mailto:bij@agasc.fr)

<https://infojeunes.agasc.fr>

## **Vallauris**

Bureau information jeunesse -

Vallauris (BIJ)

Tél : 04 92 95 15 02

Email : [informationjeunesse.vallauris@gmail.com](mailto:informationjeunesse.vallauris@gmail.com)

[vallauris@gmail.com](mailto:vallauris@gmail.com)

## **Villeneuve-Loubet**

Bureau information jeunesse -

Villeneuve-Loubet (BIJ)

CUB'J- Service jeunesse

Tél : 07 63 09 06 59

Email : [amandine.raya@villeneuveloubet.fr](mailto:amandine.raya@villeneuveloubet.fr)

[villeneuveloubet.fr](mailto:villeneuveloubet.fr)

[jeunesse@villeneuveloubet.fr](mailto:jeunesse@villeneuveloubet.fr)

[www.villeneuveloubet.fr](http://www.villeneuveloubet.fr)

## **Bouches-du-Rhône**

### **Aix-en-Provence**

Le repère jeunesse

Tél : 04 42 91 98 02/04 88 71 84

87 / 04 42 91 98

Email : [cif@mairie-aixenprovence.fr](mailto:cif@mairie-aixenprovence.fr)

[www.mairie-aixenprovence.fr](http://www.mairie-aixenprovence.fr)

### **Allauch**

Bureau information jeunesse -

Allauch (BIJ)

Tél : 04 86 67 46 20

Email : [t.dalmasso@allauch.com](mailto:t.dalmasso@allauch.com);

[e.napoleoni@allauch.com](mailto:e.napoleoni@allauch.com)

### **Aubagne**

Service Information Jeunesse -

Aubagne

Tél : 04 42 18 19 64

Email : [pij@aubagne.fr](mailto:pij@aubagne.fr)

[www.aubagne.fr](http://www.aubagne.fr)

## **Auriol**

Point Information Jeunesse -

Auriol (PIJ)

Maison des Sports et Vie

Associative

Tél : 04 42 01 91 09

Email : [pij@mairie-auriol.fr](mailto:pij@mairie-auriol.fr)

## **Châteaurenard**

Point information jeunesse -

Châteaurenard (PIJ)

Tél : 04 90 94 44 10

Email : [jeunesse@chateaurenard.com](mailto:jeunesse@chateaurenard.com)

[intervenantjeunesse@gmail.com](mailto:intervenantjeunesse@gmail.com)

## **Gardanne**

Point information jeunesse -

Gardanne (PIJ)

Tél : 04 42 12 62 85

Email : [jeunesse@ville-gardanne.fr](mailto:jeunesse@ville-gardanne.fr)

[www.ville-gardanne.fr](http://www.ville-gardanne.fr)

## **Istres**

Point Information Jeunesse -

Istres (PIJ)

Espace pluriel jeunes

Tél : 04 42 56 25 19

Email : [epj@wanadoo.fr](mailto:epj@wanadoo.fr)

<https://site-epj.fr>

## **La Ciotat**

Bureau information jeunesse - La

Ciotat (BIJ)

Tél : 04 42 83 85 57

Email : [bij.ciotat@mairie-laciotat.fr](mailto:bij.ciotat@mairie-laciotat.fr)

[www.mairie-laciotat.fr](http://www.mairie-laciotat.fr)

## **Lambesc**

Point information jeunesse -

Lambesc (PIJ)

Tél : 04 42 17 02 95

Email : [pij@lambesc.fr](mailto:pij@lambesc.fr), [bme@lambesc.fr](mailto:bme@lambesc.fr)

[lambesc.fr](http://lambesc.fr)

## **Marseille**

Info Jeunes / Centre régional

Information Jeunesse

Provence-Alpes-Côte d'Azur

(CRIJ)

Tél : 04 91 24 33 50

Email : [bonjour@crijpaca.fr](mailto:bonjour@crijpaca.fr)

[www.infojeunes-paca.fr](http://www.infojeunes-paca.fr)

[www.projeunes-paca.fr](http://www.projeunes-paca.fr)

[www.infojeunes-canebiere.fr](http://www.infojeunes-canebiere.fr)

Point information jeunesse -

Marseille La Castellane (PIJ)

Centre social La Castellane

Tél : 04 91 46 04 39

Email : [contact@cs-lacastellane.com](mailto:contact@cs-lacastellane.com),

[jeunesse.cslacastellane@gmail.com](mailto:jeunesse.cslacastellane@gmail.com)

[jeunesse.cslacastellane@gmail.com](mailto:jeunesse.cslacastellane@gmail.com)

[www.cs-lacastellane.com](http://www.cs-lacastellane.com)

### **Plan-de-Cuques**

Point Jeunes / Espace Anna

Bremond (BIJ)

Tél : 04 91 68 61 11

Email : [pointjeunes@plandecuques.fr](mailto:pointjeunes@plandecuques.fr)

[www.plandecuques.fr](http://www.plandecuques.fr)

### **Saint-Martin-de-Crau**

Point information jeunesse - Saint-Martin-de-Crau (PIJ)

Centre social Les Oliviers

Tél : 04 90 47 95 55

Email : [pj.polejeunesse@csoliviers.fr](mailto:pj.polejeunesse@csoliviers.fr)

[www.centre-social-les-oliviers.asso.fr](http://www.centre-social-les-oliviers.asso.fr)

### **Saint-Rémy-de-Provence**

Maison des jeunes - Point

Information Jeunesse -Saint-Rémy-de-Provence (PIJ)

Maison de la Jeunesse

Tél : 04 90 90 56 17

Email : [jeunesse@ville-srdp.fr](mailto:jeunesse@ville-srdp.fr)

[www.mairie-saintremydeprovence.fr](http://www.mairie-saintremydeprovence.fr)

### **Venelles**

Point information jeunesse -

Venelles (PIJ)

Tél : 04 42 54 09 09

Email : [pj@venelles.fr](mailto:pj@venelles.fr)

## **Var**

### **Bormes-les-Mimosas**

Espace Orientation Emploi -  
Espace numérique

Tél : 04 94 01 58 60

Email : [pj@ville-bormes.fr](mailto:pj@ville-bormes.fr)

### **Cuers**

Point information jeunesse -  
Cuers (PIJ)

Tél : 04 94 28 51 12

Email : [dcornara@cuers.fr](mailto:dcornara@cuers.fr)

[www.ville-de-cuers.com](http://www.ville-de-cuers.com)

### **Draguignan**

Bureau information jeunesse -  
Draguignan (BIJ)

Tél : 04 94 68 27 00

Email : [bij@ville-draguignan.fr](mailto:bij@ville-draguignan.fr)

[www.ville-draguignan.fr](http://www.ville-draguignan.fr)

[www.facebook.com/draguignanBij](http://www.facebook.com/draguignanBij)

### **Fréjus**

Point information jeunesse - Fréjus  
(PIJ)

Centre d'animation de Villeneuve

Tél : 04 94 52 79 22 / 26

Email : [pjca@ville-frejus.fr](mailto:pjca@ville-frejus.fr)

### **Garéoult**

Bureau information jeunesse -  
Garéoult (BIJ)

Tél : 04 94 80 94 90

Email : [service-jeunesse@gareoult.fr](mailto:service-jeunesse@gareoult.fr)

[www.gareoult.fr](http://www.gareoult.fr)

[www.facebook.com/](http://www.facebook.com/Service-Jeunesse-Ville-de-Gareoult-2179502309004879)

[Service-Jeunesse-Ville-de-Gareoult-2179502309004879](http://Service-Jeunesse-Ville-de-Gareoult-2179502309004879)

### **La Garde**

Bureau information jeunesse - La  
Garde (BIJ)

Tél : 04 94 21 60 64

Email : [bij\\_lagarde@yahoo.fr](mailto:bij_lagarde@yahoo.fr)

[www.ville-lagarde.fr](http://www.ville-lagarde.fr)

### **La Londe-les-Maures**

Bureau Information Jeunesse - La  
Londe-les-Maures (BIJ)

Tél : 04 94 01 54 38

Email : [bij@lalondelesmaures.fr](mailto:bij@lalondelesmaures.fr)

[www.ville-lalondelesmaures.fr](http://www.ville-lalondelesmaures.fr)

[http://fr-fr.facebook.com/](http://fr-fr.facebook.com/bijdelalondelesmaures)

[bijdelalondelesmaures](http://bijdelalondelesmaures)

### **La Seyne-sur-Mer**

Bureau information jeunesse - La  
Seyne sur Mer (BIJ)

Tél : 04 94 06 07 80

Email : [bij83500@gmail.com](mailto:bij83500@gmail.com)

### **Le Beausset**

Bureau Information Jeunesse - Le  
Beausset (BIJ)

Maison des Arts

Tél : 04 22 80 14 52

Email : [bij@ville-lebeausset.fr](mailto:bij@ville-lebeausset.fr)

[www.ville-lebeausset.fr](http://www.ville-lebeausset.fr)

### **Le Luc-en-Provence**

Point information jeunesse - Le  
Luc en Provence (PIJ)

Tél : 04 94 47 99 72

Email : [pj@mairie-leluc.fr](mailto:pj@mairie-leluc.fr); [espace.jeunesse@mairie-leluc.fr](mailto:espace.jeunesse@mairie-leluc.fr)

### **Le Muy**

Bureau Information Jeunesse - Le  
Muy (BIJ)

Maison des Associations

Tél : 04 98 12 49 36

Email : [bij.lemuy83520@gmail.com](mailto:bij.lemuy83520@gmail.com)

[espacejeunes@ville-lemuy.fr](mailto:espacejeunes@ville-lemuy.fr)

[www.ville-lemuy.fr](http://www.ville-lemuy.fr)

### **Rocbaron**

Bureau information Jeunesse

Tél : 04 94 72 84 66

Email : [christel.reinhard-ribou@mairie-rocbaron.fr](mailto:christel.reinhard-ribou@mairie-rocbaron.fr)

[bij@mairie-rocbaron.fr](mailto:bij@mairie-rocbaron.fr)

[www.instagram.com/bij83136/](http://www.instagram.com/bij83136/)

### **Roquebrune-sur-Argens**

Point Information Jeunesse -

Roquebrune sur Argens (PIJ)

Tél : 04 94 81 23 60

Email : [pj@mairie-roquebrune-argens.fr](mailto:pj@mairie-roquebrune-argens.fr)

### **Sainte-Maxime**

Bureau information jeunesse -  
Sainte-Maxime (BIJ)

Maison des Associations

Tél : 04 94 79 97 05

Email : [bij@ste-maxime.fr](mailto:bij@ste-maxime.fr)

[www.sainte-maxime.fr](http://www.sainte-maxime.fr)

### **Saint-Raphaël**

Espace Jeunesse de Saint-Raphaël

Tél : 04 98 11 89 75

Email : [espacejeunesse@ville-saintraphael.fr](mailto:espacejeunesse@ville-saintraphael.fr)

<http://www.facebook.com/bijdesaintraphael>

[www.ville-saintraphael.fr/jeune/espace-jeunesse](http://www.ville-saintraphael.fr/jeune/espace-jeunesse)

[www.ville-saintraphael.fr/jeune/espace-jeunesse](http://www.ville-saintraphael.fr/jeune/espace-jeunesse)

### **Toulon**

Maison de l'Étudiant et de l'Information Jeunesse (MDEIJ)

Tél : 04 83 16 65 20

Email : [bijtoulon@mairie-toulon.fr](mailto:bijtoulon@mairie-toulon.fr);

[maisonetudiant@mairie-toulon.fr](mailto:maisonetudiant@mairie-toulon.fr)

[www.toulon.fr/toulon-pratique/proxy/maison-de-l-etudiant-de-l-information-jeunesse](http://www.toulon.fr/toulon-pratique/proxy/maison-de-l-etudiant-de-l-information-jeunesse)

[www.toulon.fr/toulon-pratique/proxy/maison-de-l-etudiant-de-l-information-jeunesse](http://www.toulon.fr/toulon-pratique/proxy/maison-de-l-etudiant-de-l-information-jeunesse)

### **Vinon-sur-Verdon**

Point information jeunesse - Vinon-sur-verdon

Centre social et culturel "Maison du partage"

Tél : 04 92 79 34 62

Email : [cschvv.periscolaire@orange.fr](mailto:cschvv.periscolaire@orange.fr)

## **Vaucluse**

### **Avignon**

Point Information Jeunesse - Avignon (PIJ)

MPT Monfleury

Tél : 04 90 82 62 07

Email : [mptmonfleury.jeunesse@gmail.com](mailto:mptmonfleury.jeunesse@gmail.com)

<https://maisonpourtousmonfleury.fr>

### **Avignon**

Infos Jeunes - Espace Pluriel-Avignon

Tél : 06 73 21 12.23

Email : [clementine\\_chaix@ccasavignon.org](mailto:clementine_chaix@ccasavignon.org)

### **Carpentras**

Point Information Jeunesse - Carpentras (PIJ)

Maison du Citoyen

Tél : 04 90 60 84 00

Email : [jeunesse@carpentras.fr](mailto:jeunesse@carpentras.fr)

<http://pij.carpentras.fr/accueil.html>

### **Cavaillon**

Point information jeunesse - Cavaillon (PIJ)

Tél : 04 90 78 09 15

Email : [a.bounouar@ville-cavaillon.fr](mailto:a.bounouar@ville-cavaillon.fr)

[jeunesse@ville-cavaillon.fr](http://jeunesse@ville-cavaillon.fr)

### **Jonquières**

Point information jeunesse - Jonquières (PIJ)

Tél : 04 90 70 59 17

Email : [infojeunesse@jonquieres.fr](mailto:infojeunesse@jonquieres.fr)

[www.jonquieres.fr](http://www.jonquieres.fr)

### **Le Pontet**

Bureau Information Jeunesse - Le Pontet (BIJ)

Espace ressources

Tél : 04 90 03 09 50

Email : [bij.pontet@hotmail.fr](mailto:bij.pontet@hotmail.fr)

### **L'Isle-sur-la-Sorgue**

Point information jeunesse - L'Isle-sur-la-Sorgue (PIJ)

L'Isle-sur-la-Sorgue (PIJ)

Tél : 04 90 24 50 19

Email : [pij@islesurlasorgue.fr](mailto:pij@islesurlasorgue.fr)

### **Maubec**

Point information jeunesse (PIJ)

Association AVEC

Tél : 04 86 50 80 10

Email : [info.jeunesse@aveclagare.org](mailto:info.jeunesse@aveclagare.org)

[www.aveclagare.org](http://www.aveclagare.org)

### **Morières-lès-Avignon**

Espace Information Jeunesse

Tél : 04 86 19 20 35

Email : [mdj@morieres.fr](mailto:mdj@morieres.fr)

[www.ville-moriereslesavignon.fr/espace-information-jeunesse](http://www.ville-moriereslesavignon.fr/espace-information-jeunesse)

[www.ville-moriereslesavignon.fr/espace-information-jeunesse](http://www.ville-moriereslesavignon.fr/espace-information-jeunesse)

### **Pernes-les-Fontaines**

Point information jeunesse - Pernes-les-Fontaines (PIJ)

Pernes-les-Fontaines (PIJ)

La Conserverie

Tél : 04 90 66 66 94

Email : [conserverie@jeunesse-perneslesfontaines.fr](mailto:conserverie@jeunesse-perneslesfontaines.fr)

[www.jeunesse-perneslesfontaines.fr](http://www.jeunesse-perneslesfontaines.fr)

[www.jeunesse-perneslesfontaines.fr](http://www.jeunesse-perneslesfontaines.fr)

[www.jeunesse-perneslesfontaines.fr](http://www.jeunesse-perneslesfontaines.fr)

### **Sarrians**

Point information jeunesse - Sarrians (PIJ)

Sarrians (PIJ)

Tél : 07 77 00 37 33

Email : [pij-sarrians@hotmail.fr](mailto:pij-sarrians@hotmail.fr)

[www.ville-sarrians.fr](http://www.ville-sarrians.fr)

[www.ville-sarrians.fr](http://www.ville-sarrians.fr)

### **Valréas**

Bureau information jeunesse - Valréas (BIJ)

Valréas (BIJ)

Centre socioculturel AGC

Tél : 04 90 35 24 27

Email : [mediationpij.valreas@gmail.com](mailto:mediationpij.valreas@gmail.com)

[mediationpij.valreas@gmail.com](mailto:mediationpij.valreas@gmail.com)



## Une édition du CRIJ Provence-Alpes-Côte d'Azur

Directeur de la publication : Christian Salque

Coordination : Pascale Serra

Recherche documentaire et rédaction :

Claude Duffaud, Giulia Profeta

Création et réalisation graphique maquette : Pygma

Régie publicitaire : Pygma - Tél. 02 32 96 31 31

Impression et façonnage : Imprimerie Mérico



Info Jeunes - CRIJ Provence-Alpes-Côte d'Azur

96 La Canebière

13001 Marseille

04 91 24 33 50

[www.infojeunes-paca.fr](http://www.infojeunes-paca.fr) • [www.projeunes-paca.fr](http://www.projeunes-paca.fr)

[www.infojeunes-canebiere.fr](http://www.infojeunes-canebiere.fr)



#INFOJEUNESPACA



CONNECT

CURSUS

LA MARQUE  
DE L'ÉDITION RÉFÉRENCE  
pour la jeunesse ! PUBLICITAIRE

[www.connect-comtogether.com](http://www.connect-comtogether.com)



La marque référence de l'édition publicitaire



PRINT & DIGITAL

Agence Nord (Rouen) : Tél. 02 32 96 31 31  
Agence Centre (Bourges) : Tél. 02 48 20 58 57

Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre 2022 - N° 207-04

[www.connect-comtogether.com](http://www.connect-comtogether.com)



DÉPART  
18:25  
PAR CHÈQUE-VACANCES

Une aide qui finance  
80 % du coût  
de mes vacances\* ?

AVEC DÉPART 18:25,  
C'EST OÙ JE VEUX,  
QUAND JE VEUX ! ;)

Rendez-vous sur  
**depart1825.com**

Et sur les réseaux sociaux :



/depart1825



/programmedepart1825ans

\*Voir conditions sur depart1825.com



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Avec le soutien du Ministère  
en charge du tourisme